la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709 >

23 OCTOBRE 2026 - N° 3326 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Petite Martyre de l'A10

Les coulisses d'un procès hors norme

>> lire en page 3



Méryl SERTHELON



DOSSIER SPÉCIAL SENIORS
Dans notre prochain numéro !

RL&C

Vendôme

Le recteur donne la parole aux lycéens

>> lire en page 12

RL&C

Naveil

Du potager à l'assiette des P'tits gourmands

>> lire en pages 13 et 14

Pompiers en grève

Le mouvement se poursuit



Initialement prévue jusqu'au 20 octobre et faute de réponses à leurs revendications, la mobilisation des sapeurs-pompiers professionnels va finalement se poursuivre jusqu'à la Sainte Barbe le 4 décembre. En Loir-et-Cher, un premier rassemblement a eu lieu le 15 octobre.

>> lire en page 2

Les métiers de l'ombre

Elle traque les indices



Élodie a rejoint la police technique et scientifique de Blois en 2022. Passionnée par son métier, elle aime en parler. Dans chacune des affaires, petite ou grande, elle s'engage corps et âme à chercher les indices qui permettront aux victimes d'avancer.

>> lire en page 4

Coup de projecteur



© Nicolas Robin - France Télévisions

Mardi 27, France 3, 21 h 10

BILLET

BAS LES MASQUES

Cet automne 2026 est particulièrement marqué par les mensonges, les faux-semblants, les hypocrisies qui polluent l'actualité. Certes, ces déviances sont inhérentes à la politique, au terrorisme intellectuel, à la vision biaisée du monde qui est la caractéristique des gouvernants et des analystes plus prompts à imposer leurs idées qu'à essayer, sinon d'atteindre une objectivité difficile à mettre en œuvre, du moins à raisonner avec honnêteté.

Les exemples sont légion et n'incitent guère à l'optimisme. Prenons Donald Trump : chacun a bien compris qu'il est l'avatar ultime de l'arrogance états-unienne, de son impérialisme naturel que ses frileux vassaux l'ont fortement incité à affirmer sans vergogne. Chacun sait aussi que, quelque part, le président américain est fou, aussi fou qu'incroyablement corrompu : déchéance terrible au cœur du système-phare de la démocratie mondiale, mais passons. Trump, en tout cas, a jeté le masque : il trahit ses alliés et se livre à un renversement d'alliance faramineux.

Désormais, Washington est du côté de Moscou et de Pékin. On s'en doutait depuis longtemps et, là au moins, c'est clair. Il n'est pas sûr que ce soit vraiment l'intérêt du peuple américain, mais c'est son problème. En attendant, conduit par sa soif de l'or personnelle et sans doute lié avec l'ogre russe par un pacte ignoble pour éviter un chantage dévastateur, le successeur de George Washington, d'Abraham Lincoln, de John Kennedy et de Franklin Roosevelt se vautre dans la fange. Il est un traître, un menteur et un bandit, mais au moins, répétons-le, il a jeté le masque.

Peut-on en dire autant des candidats à l'élection présidentielle française de 2027 ? Pas sûr. Quand on essaie de décortiquer les programmes économiques des deux partis extrêmes de l'échiquier, on hésite entre le rire et les larmes. Ce qui ne veut pas dire que les « solutions » (?) prônées par le centre, ce bon vieux « Marais » qui a toujours stagné au milieu de l'hémicycle de l'Assemblée, soient les bonnes. Aucune ne peut l'être dans la mesure où les seuls remèdes à la crise économico-socio-financière qui arrive seraient ravageurs et, en tout cas, refusés par le peuple. D'où une seule conclusion : quand la réalité va s'imposer, elle va être terrible.

Bien sûr, c'est beaucoup plus simple de mentir et d'adopter le masque de la bonté, de la bienveillance, de l'empathie. C'est plus facile d'asséner de fausses vérités en se disant que l'essentiel consistant à être du côté du manche, le reste est sans importance. On le voit même dans le débat ecclésial autour de la liturgie : qui peut être certain que la messe de Saint-Pie V n'est défendue bec et ongles par les clercs lefebvristes que pour des raisons mystiques ? Ne serait-ce pas plutôt l'étendard d'un combat revanchard pour la restauration politico-religieuse d'un passé mythique ? Qu'on ne nous dise pas qu'une messe de Paul VI bien célébrée ne vaut rien !

Ainsi va la vie des indécrottables manipulateurs…

Bernard VALETES

Coup de crayon



Pompiers en grève : résistance sur la place

Le mouvement de grève des pompiers a commencé le 8 septembre. Une première mobilisation locale a eu lieu sur la place de la Résistance de Blois le 15 octobre. Ce ne sera sûrement pas la dernière puisque la mobilisation se poursuit au moins jusqu'à la Sainte Barbe.



Les pompiers tenaient à échanger avec la population et les élus locaux.

Méryl SERTHELON

« *Une première mobilisation, peut-être pas la dernière* », a entamé l'adjudant-chef Vincent Folcarelli. Sur la place de la Résistance de Blois, ils étaient environ 25 sapeurs-pompiers professionnels à se retrouver le 15 octobre dernier autour des deux organisations syndicales locales : le Syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs, techniques et spécialisés (SNSPP-PATS 41) et le Syndicat autonome (SA SPP-PATS 41).

Le mouvement national avait débuté le 8 septembre à la suite des feux de forêt en Gironde qui ont coûté la vie à 4 sapeurs-pompiers. « *Le Beauvau de la Sécurité civile a été lancé il y a deux ans avec des promesses organisationnelles et financières mais il ne s'est rien passé. On a fait des courriers et le ministre a répondu que rien ne serait fait avant l'élection présidentielle. C'est ce qui a un peu mis le feu aux poudres* », explique Vincent Folcarelli, président de section du SNSPP-PATS 41.

Depuis début septembre, les revendications s'articulent autour de trois axes majeurs : un recrutement massif de 20.000 sapeurs-pompiers professionnels pour presque doubler les effectifs actuels, assurer la sécurité des agents exposés aux fumées grâce à des cagoules filtrantes et pérenniser les financements des Services d'incendie et de secours (SIS). « *Pour cela, il faut rajouter une ligne au projet de loi de Finances* », estime Vincent Folcarelli.

Essayer de concerner la population

Alors localement, pourquoi avoir attendu le 15 octobre pour descendre dans la rue ? « *Pour se faire entendre à Paris dans un premier temps. Cela fait 15 ans que toutes les organisations de pompiers ne s'étaient pas rassemblées autour d'une même cause. On ne voulait pas s'éparpiller.* »

Mais après plusieurs semaines, il a fallu essayer de concerner « *les élus, la population, les médias. Ce n'est pas facile parce qu'en faisant le 18, ils auront toujours du camion* », lâche Vincent. Pourtant, les effectifs manquent. En Loir-et-Cher, ils sont 253 professionnels et 1.800 volontaires (dont les professionnels qui ont presque tous la double casquette). « *Dans le département, il manque 6 millions d'euros pour les trois prochaines années* » alors qu'en 2025 le coût du Sdis 41 était de 42,5 millions d'euros (2/3 de fonctionnement et 1/3 d'investissement).

Plus de pompiers, de moyens et de sécurité

« *Il y a un problème de délai d'intervention. On est le pansement de tout. Quand les trois camions de Blois nord et les deux du sud sont partis, c'est à ceux du Grand Chambord, à Saint-Laurent-Nouan de faire le déplacement* » alors que le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter : 25.000 par an environ dans le département, « *80 % de secours aux personnes* ». Selon l'adjudant-chef, il faudrait 5 PATS (ndlr. personnels administratifs, techniques et spécialisés) et 15 sapeurs-pompiers professionnels supplémentaires. « *Les 25 embauches de 2022 ont concerné pour 1/3 des postes d'encadrement* », souligne celui qui craint que le schéma se reproduise en 2027. « *Pendant ce temps, on demande aux pompiers de se charger du ménage, du planning, des peintures dans les casernes.* »

À Blois, il fait jusqu'à 34°C l'été dans les chambres de garde. Et malgré la rénovation du Centre de secours principal commencée en septembre, les pompiers sont pessimistes. « *La première phase doit se poursuivre pendant trois ans, soit jusqu'en 2029.* » Au programme, une restructuration du Centre de traitement de l'alerte, de la pharmacie et du matériel (équipements individuels, lances, etc.). « *Les phases 2 et 3 dépendront du budget mais c'est la nébuleuse.* »

Le mouvement était prévu jusqu'au 20 octobre. Mais faute de réponses à leurs revendications, les pompiers professionnels ont décidé de le reconduire jusqu'au 4 décembre, date symbolique de la Sainte Barbe.

Méryl SERTHELON

La Renaissance du Loir&Cher
5 rue Roland Garros – LAB2 – Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.
RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Chef d'édition : Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.
PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · **La Nouvelle République :** 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.
votre journal
PEFC 10-31-3409

Les coulisses d'un procès hors norme

Les parents de la petite « martyre de l'A10 » seront jugés à Blois du 2 au 18 novembre, près de 40 ans après les faits. Un procès exceptionnel qui a nécessité une préparation importante du tribunal judiciaire.

Le 11 août 1987, dans l'après-midi, sur le bas-côté de l'autoroute A10 à Suèvres, le corps sans vie d'une petite fille est découvert, enveloppé dans une couverture. Le 25 novembre, une information judiciaire est ouverte pour meurtre. Un premier non-lieu est prononcé en février 1991. En décembre 1995, l'exhumation de la victime et une nouvelle autopsie confirment les violences. Et malgré l'identification d'un ADN en avril 1996, une seconde ordonnance de non-lieu est prononcée en août 1997.

Il faut attendre janvier 2007 pour obtenir de nouveaux éléments : un courrier de la section de recherche de gendarmerie d'Orléans indique la possibilité de nouvelles investigations génétiques. Une information judiciaire est ouverte pour meurtre, recel de cadavre et violences habituelles. En février 2008, le rapport d'expertise génétique révèle la présence d'ADN masculin et féminin, appartenant probablement aux parents de la fillette.



Le procès aura lieu dans la salle d'assises du tribunal judiciaire de Blois.

Méryl SERTHELON

Nouveaux éléments en 2017

En 2012, à l'occasion des 25 ans de la découverte du corps, un appel à témoins est lancé. Deux frères et une sœur de la victime sont identifiés quelques mois plus tard. En avril 2017, le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg) rapproche le profil génétique d'Anouar Touloub, frère probable de la victime. L'ADN retrouvé sur la couverture correspond. L'expertise confirme les liens de parenté entre les profils et la famille Touloub. Le 12 juin 2018, 31 ans après la découverte du corps, Ahmed Touloub et Halima El Bakhti, les parents de la fillette, sont placés en garde à vue. Ils ressortiront respectivement un et deux ans plus tard, placés sous contrôle judiciaire. La petite « martyre de l'A10 » a enfin un nom, elle s'appelait Inass et avait tout juste 4 ans.

En juin 2024, le temps de l'instruction donne lieu à une ordonnance de mise en accusation des deux mis en examen des chefs de tortures ou actes de barbarie ayant entraîné la mort d'Inass Touloub sans intention de la donner (Halima El Bahkti) et de complicité du crime (Ahmed Touloub). En septembre, la Cour de cassation a rejeté les pourvois présentés par les parents d'Inass.

Refus de dépayser le procès

« *La cour d'assises étant une compétence départementale, la Cour de Cassation a estimé que le procès devait se dérouler à Blois* », a précisé le procureur général d'Orléans, Fabrice Belargent lors de la conférence de presse organisée le 12 octobre devant une quinzaine de journalistes.

Cette décision en avril 2025, suivie de la labellisation « procès sensible » en septembre, ont donné lieu à un dispositif important, « *une méthodologie particulière et des financements spécifiques* » : 206.000 €, sans compter les 100.000 € de matériel de retransmission, imputés à 25 % (46.000 €) au budget de fonctionnement de la Cour d'appel d'Orléans. Peinture, mobilier, sonorisation ont été changés pour accueillir, dans quelques semaines, le procès dans les meilleures conditions. La zone presse a également été agrandie pour accueillir une quinzaine de journalistes dans la salle principale. Une seconde salle de retransmission sera ouverte au sein du tribunal de commerce disposant de 45 places assises et de 20 places réservées à la presse.



Une conférence de presse a eu lieu le 12 octobre pour présenter le dispositif qui sera mis en place.

Méryl SERTHELON

Du 2 au 18 novembre, les parents d'Inass, septuagénaires, comparaîtront libres devant la présidente Audrey Debeugny et l'accusation composée du procureur de la République, Stéphane Javet, et d'Anaïs Allio, substitut du procureur pour un réquisitoire à deux voix.

À ce stade, plusieurs associations de la protection de l'enfance, la mairie de Suèvres et les frères et sœur d'Inass Touloub se sont constitués en parties civiles.

Quant aux accusés, ils encourent la réclusion criminelle à perpétuité.

Poursuite de l'activité judiciaire

Une quarantaine de procédures patientent à la Cour d'assises du Loir-et-Cher « *dont 28 dossiers avec des accusés libres qui attendent une décision de justice. Mais on a fait le choix de prioriser. Moins de 2 ans pour audiencer l'affaire, c'est rarissime* », a insisté le procureur général.

Pendant la durée du procès, l'activité du tribunal se poursuivra a assuré Alexis Mimhan, président de la juridiction, soit une quarantaine d'audiences civiles et pénales chaque semaine.

Méryl SERTHELON





Pour les victimes, elle traque les indices

Élodie a rejoint la police technique et scientifique de Blois en 2022. Passionnée par son métier, elle aime en parler. Dans chacune des affaires, petite ou grande, elle s'engage corps et âme à chercher les indices qui permettront aux victimes d'avancer.

« *Policière ou maîtresse* », c'est ce qu'Élodie* voulait faire quand elle était petite. Originaire d'un quartier difficile du Val-d'Oise, elle a toujours voulu « *aider les gens et faire le bien* ». Davantage scientifique que littéraire, la jeune femme est devenue policière auxiliaire après l'obtention de son bac scientifique et du concours d'adjoint de sécurité (aujourd'hui appelé policier adjoint). En 2007, après trois mois à l'école de police, elle a pris ses fonctions dans le Val d'Oise où être une femme lui a valu d'être plus mise à contribution pour la « *paperasse* » que sur le terrain. Mutée en Moselle, c'est là que la jeune femme a véritablement découvert le terrain « *et notamment la PTS* (ndlr. police technique et scientifique) *quand on devait faire la sécurisation de leurs interventions* ».

Trois ans plus tard, Élodie a passé le concours d'ASPTS (Agent spécialisé de la Police technique et scientifique). À Strasbourg, puis à Lille, Arcachon et à Blois depuis 2022, elle découvre différents fonctionnements passant de la petite et moyenne délinquance (vol à la roulotte, cambriolage, etc.) où « *seules les zones d'effractions sont manipulées* » à des affaires beaucoup plus « *sensibles et importantes* ». D'environ trois prélèvements biologiques dans des affaires de petite et moyenne délinquance, elle change de dimension lorsqu'il s'agit d'affaires criminelles. « *On a la combinaison intégrale mais malgré tout on part du principe qu'on va laisser quelque chose de nous sur place en arrivant et repartir avec quelque chose de là-bas. C'est un principe d'échange.* »

Pas de petite affaire

En service ou lors de son astreinte, Élodie peut être appelée à n'importe quel moment du jour ou de la nuit et doit intervenir dans un délai d'une heure maximum sur l'ensemble de la zone police (Blois, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil, La Chaussée-Saint-Victor mais aussi Vendôme, Saint-Ouen et Naveil) sans jamais trop savoir ce qui l'attend. Elle ou l'un de ses trois collègues peut alors se retrouver en première ligne d'une découverte de cadavre ou d'un accident de la route grave impliquant un pronostic vital engagé.

Sur place, quelle que soit l'affaire ou le drame qui se joue, tout est passé au peigne fin. Sa mission consiste notamment à fixer la scène dans le temps grâce aux photos, à rechercher et prélever les traces et indices (ADN, empreintes, etc.) parfois en utilisant des techniques spécifiques dans des domaines précis comme avec l'odorologie qui revient à faire intervenir un chien spécialement formé pour reconnaître des odeurs humaines.

Ce contact avec le terrain, elle ne l'abandonnerait pour rien au monde. « *C'est important de parler avec les gens, qu'ils voient qu'on s'occupe d'eux. Même sur ce qu'on peut appeler un petit fait, ça a de l'importance et on ne les oublie pas. On fait notre maximum, quelle que soit l'affaire, et même si parfois on ne trouve rien.* » Avec la prolifération d'informations divulguées par les médias, l'intelligence artificielle ou à travers les séries, Élodie avoue « *qu'on trouve de moins en moins de traces sur les scènes, beaucoup trop de choses sont dites et cela nous nuit beaucoup* ». Heureusement, parfois ce sont bien les recherches d'Élodie qui donnent lieu à l'inculpation ou la disculpation d'un suspect.

Gérer la pression et ses émotions

Ne pas toujours trouver est une frustration qu'il faut savoir gérer. Tout comme la pression, celle qui peut logiquement venir de la hiérarchie, des magistrats, des médias dans les plus grosses affaires, mais surtout celle qu'on « *se met pour les victimes* ». Ce ne sont pas les statistiques qui motivent Élodie mais l'apaisement des victimes. « *On se tient au courant avec les enquêteurs de ce que deviennent les affaires. On pense toujours aux victimes. Leur regard change quand on arrive à identifier l'auteur parce qu'avant cela, beaucoup se sentent coupables.* »

Confrontée à la mort et à certaines histoires qui peuvent rappeler la sienne, Élodie mesure l'impact émotionnel d'une profession comme celle-ci. Des scènes marquantes, elle en a vécu plusieurs. Elle n'oubliera jamais ce petit garçon qui voulait montrer son avion à son papa, sans savoir qu'il ne reviendrait pas. Malgré les échanges avec les collègues, la possibilité de parler à un psychologue et des sas de décompression, elle sait qu'une affaire peut faire saturer et craquer. Son quotidien lui a appris que la mort peut frapper n'importe quand, n'importe comment alors « *je profite de chaque instant, de vivre au jour le jour. Et j'ai besoin de dire à mes proches que je les aime.* » Avec eux, elle s'autorise aussi à ne pas toujours être bien. « *Je ne ramène pas les affaires à la maison mais les émotions ça arrive. Et si ça devenait trop lourd à porter pour moi comme pour eux, j'arrêterais.* »

Méryl SERTHELON

** Le prénom a été modifié.*



Élodie est arrivée à police technique et scientifique à Blois en 2022.

DDSP 41

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA RENAISSANCE
DU LOIR ET CHER

Votre Renaissance du Loir-et-Cher
POUSSE-T-ELLE DANS LES ARBRES ?



NON ! ELLE EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE TOUTE UNE ÉQUIPE.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).
Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Renaissance du Loir&Cher
Presse & Pluralisme

Des tensions loin de s'apaiser

Un peu partout en France, la journée de manifestation du 17 octobre a laissé la place aux violences et aux émeutes. Deux quartiers de Blois ont été ciblés dans la nuit du samedi au dimanche. Lundi 19 octobre, des rassemblements ont eu lieu devant les mairies mais certains élus réclament des actes et des réponses. Un nouveau mouvement de contestation est attendu dès ce samedi 24 octobre.

Lycéens, Gilets jaunes mais aussi travailleurs et retraités se sont réunis en Loir-et-Cher samedi 17 octobre, jusqu'à atteindre près de 2.000 personnes à Blois dans l'après-midi. Si la journée s'est déroulée dans le calme, la nuit a été un peu plus mouvementée à Blois. *« Des troubles ont éclaté en soirée dans les quartiers Mirabeau et Quinière et d'importantes dégradations matérielles ont été causées à des équipements publics, à des commerces et à un bureau de poste »*, a déclaré le préfet Joseph Zimet dans un communiqué. *« Une cinquantaine d'individus cagoulés ont violemment provoqué les policiers venus constater les dégâts sur place »*, poursuit-il en condamnant des *« actions inacceptables »*.

Une nuit mouvementée à Blois

Au lendemain du 17 octobre, l'Association des maires de France (AMF) avait appelé les maires, les conseils municipaux à se rassembler, avec l'ensemble des forces vives qui le souhaitaient, le lundi 19 octobre à partir de midi.

À Blois, élus de la Ville et d'Agglopolys, représentants des forces de l'ordre, préfet et sous-préfets de Blois se sont rassemblés devant l'hôtel de ville, rejoints par quelques anonymes. En l'absence du maire Marc Gricourt, c'est son premier adjoint Nicolas Orgelet qui a prononcé quelques mots.

« Ce week-end, des mairies et des bâtiments publics ont été incendiés, des commerces pillés. À Tours, Limoges, à Marseille, à Lille, à Bordeaux, à Calais, à Grenoble, et dans bien d'autres villes. Nous pensons à leurs maires, à leurs équipes, à leurs agents, aux habitants et aux commerçants touchés. Une mairie, c'est la maison commune. C'est là qu'on se marie, qu'on s'inscrit, qu'on fait valoir ses droits. Quand elle brûle, ce sont les services publics, donc ceux qui en ont le plus besoin, qui sont frappés. Quand un commerce est pillé, c'est le travail et la vie d'une famille qui partent en fumée. »

Au nom de tous, Nicolas Orgelet a affirmé que *« ces violences n'ont rien à voir avec ceux qui manifestent pacifiquement »* et *« n'ont aucune légitimité. Nous les condamnons sans réserve. »*

« La priorité, aujourd'hui, c'est le retour à l'ordre et l'ouverture d'un dialogue respectueux, constructif et apaisé, pour que les libertés de chacun et chacune puissent s'exercer », a poursuivi l'élu. *« Nos institutions, la République, appartiennent à tous. Faisons corps pour reconstruire la confiance et porter ensemble notre attachement aux valeurs de liberté, égalité et fraternité. »*



Des rassemblements ont eu lieu devant les mairies le 19 octobre, comme ici devant l'hôtel de ville de Blois.

Laurence RICHER

À Vendôme, une centaine de personnes se sont retrouvées autour du maire Laurent Brillard : des élus, des habitants, des agents publics ainsi que *« des commerçants touchés par les violences et les dégradations »*. Le groupe d'opposition Dynamique vendômoise, solidaire avec les personnes touchées, précise que *« l'apaisement exigera forcément de l'écoute et des réponses politiques sur les revendications légitimes exprimées par plusieurs centaines de milliers de manifestants »*.

Un rassemblement *« empreint de dignité et de solidarité »* s'est aussi tenu à Romorantin autour de son maire Louis de Redon pour réaffirmer *« le profond attachement à la République, à ses institutions et à ses valeurs »*.

Lors de certains rassemblements, *La Marseillaise*, symbole de la résistance à l'oppression, de l'unité du peuple français et de la défense de la patrie, a été entonnée.

Besoin d'actes plus que de rassemblements

Tous les maires n'ont pourtant pas répondu à la demande de l'AMF. Stéphane Baudu, maire de La Chaussée-Saint-Victor, estime que *« les Français sont lassés de se rassembler après chaque situation de crise exceptionnelle.* On s'est tellement vus devant nos mairies ces dernières années à s'émouvoir des mêmes situations. J'ai besoin de plus d'action. D'actes, de réponses, plutôt que de mettre des bougies et de faire des prières et des incantations. » Une décision *« personnelle »* prise *« à chaud »*, juste après l'intervention télévisée du président de la République. *« Il faut bien faire comprendre qu'on a besoin d'autre chose. »* Stéphane Baudu aurait souhaité que le gouvernement *« apporte des réponses aux lycéens »* et sur la question du pouvoir d'achat. *« Il y a un vrai mal-être et des familles qui souffrent beaucoup. Certains sont encore aveugles de ce qui se passe dans certains foyers français. »*

À la veille d'une nouvelle mobilisation attendue ce samedi 24 octobre, Aurélien Bertrand, maire de Pruniers-en-Sologne, sent la pression monter. *« On fait beaucoup d'analyses mais on n'a toujours pas d'actes forts »* qui répondent *« aux attentes de la population »*.

Laurence RICHER & MS

SOGECLIMA SAS

VENTILATION
PLOMBERIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
ÉLECTRICITÉ
CLIMATISATION
DÉPANNAGE CHAUDIÈRES
INSTALLATION
CHAUFFAGE

Savoir-faire
Plus de 10 ans d'expérience

Rigueur
Produit et service de qualité

Réactivité
Solutions, réponses et intervention rapide

Tarifs
Prix compétitifs et devis gratuit



11 avenue des Anciens-d'AFN
41700 COUR-CHEVERNY

02 54 79 97 67
sogeclima@orange.fr

Des actions concrètes pour faciliter l'intégration des étrangers en Loir-et-Cher

En Loir-et-Cher, l'État et ses partenaires multiplient les initiatives pour faciliter l'intégration des primo-arrivants. De l'apprentissage du français à l'accès à l'emploi, un parcours se dessine pour permettre à ces nouveaux venus de trouver leur place dans la société.



Selon le préfet Joseph Zimet, la France est un pays d'accueil.

Laurence RICHER



Cathie Kassongo-Kissaka a présenté le bilan du job dating d'avril dernier.

Laurence RICHER

« *La France est un pays d'accueil où depuis la nuit des temps, des personnes venues d'ailleurs trouvaient leur rôle, leur place, leur vocation et ont contribué à construire la Nation française.* » C'est par ces mots que le préfet Joseph Zimet a introduit l'échange qui s'est tenu au Campus santé 41 à Blois le 9 octobre dernier. Cette réunion, organisée dans le cadre de la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants, visait à rassembler tous les acteurs concernés pour faire le point sur les actions mises en place pour favoriser l'intégration des primo-arrivants, ces ressortissants étrangers de pays hors de l'Union européenne en situation régulière ayant signé un Contrat d'intégration républicaine (CIR) au cours des cinq premières années qui suivent leur arrivée sur le territoire.

« *Nous devons accueillir convenablement les personnes venues d'ailleurs dès lors qu'elles sont en situation régulière et tout doit être fait pour faciliter leur séjour et leur bonne intégration dans la société française pour que celle-ci puisse bénéficier de leurs talents, de leurs compétences* », a précisé le préfet de Loir-et-Cher. « *Et pour que ces personnes puissent aussi bénéficier de tous les droits dont elles peuvent jouir en séjournant sur notre sol.* »

Les aider à trouver leur place

Accueillir c'est faciliter l'intégration et c'est l'une des missions que l'État s'est fixées en développant avec de nombreux partenaires (collectivités et associations) des actions visant à favoriser l'apprentissage du français, l'accès à l'emploi et à la formation, le logement, la santé, la citoyenneté, la culture et le sport. L'objectif est de « *fabriquer un parcours qui puisse permettre aux gens venus d'ailleurs de trouver leur place dans la société* ».

De nombreuses actions sont mises en place. À Vendôme par exemple, Alice participe aux ateliers dispensés dans le cadre de l'opération Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves (OEPRE). Maman solo de deux garçons de 8 et 16 ans, Alice est arrivée en France il y a un an après avoir fui le Rwanda. Chaque vendredi, après avoir déposé son fils en classe, Alice rejoint d'autres parents au Centre communal d'action sociale. Elle y retrouve aussi Laure-Alix Demoulin, formatrice FLE/FLI (français langue étrangère / français langue d'intégration) au sein du CRIA 41 qui anime les ateliers à destination des parents allophones arrivés sur le territoire depuis moins de cinq ans.

Des mamans qui s'impliquent

« *L'enjeu de cet atelier* », explique Nicolas Haslé, adjoint au maire de Vendôme en charge de la Politique éducative, au programme de réussite éducative et à l'alimentation, « *c'est de travailler par le biais du français le rapprochement avec l'école et les valeurs de la République.* » Chaque semaine durant deux heures, les parents se familiarisent à la fois à la langue et au fonctionnement de l'école. Visite de l'établissement et du centre social, explication du fonctionnement de l'école, accompagnement dans les démarches font partie du programme qui dure soixante heures.

Céline Berard, la directrice de l'école élémentaire Jules-Ferry, souligne l'intérêt de ces ateliers : « *Pour celles qui viennent pour la deuxième année, on voit qu'elles sont plus impliquées à l'école. Même si c'est du français facile, elles ont les mots pour s'adresser aux enseignants. Ces mamans viennent aussi aux réunions de parents* » et s'impliquent dans les activités périscolaires.

Grâce à cet atelier qu'elle fréquente depuis un an, Alice a pris confiance en elle. Suffisamment pour répondre à nos questions. L'apprentissage de la langue, nécessaire pour trouver un emploi, reste pour Alice « *difficile* » mais une priorité. « *Pour moi, parler en français c'est difficile. Mais petit à petit ça vient* », confie celle qui espère bientôt trouver un emploi.



À Vendôme, un échange a suivi l'atelier.

Laurence RICHER

Trouver un emploi

La question pour ces personnes qui souhaitent s'installer durablement en France, c'est bien de trouver un emploi. Là aussi l'État mobilise de nombreux acteurs. Le 28 avril, la préfecture de Loir-et-Cher et France Travail ont organisé un job dating à la Cité du numérique, à Blois. Plusieurs ateliers avaient d'ailleurs été organisés en amont de l'évènement pour préparer ce public « *qui n'a pas forcément les codes mais qui est volontaire et prêt à faire n'importe quel métier* », explique Isabelle Radja, conseillère chez France Travail.

Dix-sept entreprises et une centaine de personnes[1] étrangères y ont participé. Selon le bilan présenté lors de la semaine de l'intégration, 176 entretiens ont eu lieu durant cette rencontre à la suite de laquelle, dix entreprises ont proposé dix-neuf opportunités : douze immersions professionnelles, six contrats de travail et une entrée en formation. « *Quatre mois après l'événement, on constate que 52 % des participants sont en emploi ou en formation* », ajoute Cathie Kassongo-Kissaka, la directrice territoriale de France Travail en Loir-et-Cher.

Éliminer les freins

Pour être plus efficace, reste à éliminer certains freins. Garde des enfants en bas âge, mobilité, logement, barrière de la langue, méconnaissance des usages et coutumes de notre pays… « *l'idée c'est d'identifier les freins et les pistes pour les accompagner* », insiste Vincent Le Duff, le sous-préfet de Vendôme.

« *Il faut continuer à leur dire qu'ils sont les bienvenus chez nous et qu'on est prêts à les former pour accéder au marché du travail parce qu'il y a des besoins dans notre économie au sens large* », conclut le préfet de Loir-et-Cher.

Laurence RICHER

1) Soit 22 % des signataires de CIR inscrits à France Travail.

En chiffres

> En 2025, la Région Centre-Val de Loire comptait 3.015 signataires de Contrat d'intégration républicaine (CIR) dont 1.306 bénéficiaient d'une protection à la suite d'une demande d'asile et 1.709 pour un autre motif (économique, familial, etc.) ;

> 51,04 % étaient des femmes, 48,96 % des hommes ;

> 22,62 % avaient moins de 26 ans ;

> en Loir-et-Cher, on comptait 326 signataires en 2025. 48 % d'entre eux souhaitent travailler mais seules 34,2 % étaient en emploi ;

> en Loir-et-Cher, 27,2 % des signataires sont diplômées du supérieur dans leur pays.

SARL IODE
Travaux neuf ou rénovation
Chauffage central
Plomberie sanitaire
Électricité - Climatisation
Pompe à chaleur
RGE
QUALIBAT
Votre label de fiabilité
ZA du Pâtureau 2000 - 219, rue Aristide Boucicaut
41200 PRUNIERS-EN-SOLOGNE
02 54 76 25 07
secretariat@sarl-iode.fr
www.sarl-iode.fr

Les collégiens ont mis la main à la pâte

Du 13 au 15 octobre, Saint-Sulpice-de-Pommeray s'est transformée en laboratoire culinaire géant pour 850 élèves de sixième lors de la 7e édition des Journées alimentation collège.



Près de 850 collégiens ont participé à l'évènement.

Laurence RICHER



On ne fait pas de sablés sans casser des œufs.

Laurence RICHER

Les 13, 14 et 15 octobre, la commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray a accueilli la 7e édition des journées alimentation collège organisées par le Conseil départemental de Loir-et-Cher et la Société départementale d'agriculture. Cet évènement a rassemblé près de 850 élèves de 6e venant de 39 classes de 9 établissements qui ont pu découvrir les produits locaux et les bases de l'alimentation auprès de professionnels du secteur agricole.

La première édition avait eu lieu *« en 2018, lors du comice agricole de Candé-sur-Beuvron »*, se souvient Jacky Pelletier, président de la Société départementale d'agriculture dont la mission principale est de *« mettre en avant le savoir-faire des agriculteurs du département et des acteurs qui transforment les différents produits »*. La manifestation a pris de l'ampleur au fil des années et la commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray, qui dispose de plusieurs bâtiments municipaux, accueille désormais l'évènement.

Trois jours et douze ateliers

Cette année, une douzaine d'ateliers différents étaient proposés aux collégiens. Préparation de pâte à tartiner à base de haricots rouges, de madeleines, de sablés, de granola, de salade de fruits, de pâtes fraîches ou encore confection de bougies à partir de la cire d'abeilles étaient donc au programme de ces journées auxquelles 70 bénévoles ont participé.

L'évènement plaît et les établissements répondent favorablement à l'appel à candidature lancé chaque année au mois de janvier. *« On a plutôt plus de classes que nous ne pouvons en accueillir »*, explique Jacques Launay, directeur de l'Aménagement et de l'environnement au Département. *« On essaie de les faire tourner »* en limitant à une dizaine de collèges et trois à quatre classes par établissement. Car l'idée est bien que chaque élève puisse participer à plusieurs ateliers. Les petites mains ont donc cassé les œufs, versé la farine, détaillé les carrés de chocolat ou encore épluché les fruits. *« L'idée c'est qu'ils participent à la fabrication des produits. »* Et qu'ils apprennent *« à se servir d'un couteau qui coupe et d'un économe »*, sourit malicieusement Jacky Pelletier. D'ailleurs, tous les acteurs s'accordent à dire que *« les enfants adorent faire et goûter »*, qu'ils en redemandent et qu'ils ont hâte de revenir.

À l'heure du déjeuner, les jeunes ont aussi pu déguster un repas préparé par les chefs cuisiniers des collèges à partir d'aliments tous produits en Loir-et-Cher.

Équilibre alimentaire, dégustation de viandes locales cuites à la plancha, de fromages de chèvre et de jus de pommes du Perche, récolte de miel et transformation de crème en beurre étaient également prévus. À la fin de la journée, les collégiens étaient incollables sur les familles d'aliments.

Une alimentation durable

Derrière ces journées, qui s'inscrivent depuis 2022 dans le cadre du plan départemental Le 41 en bonne santé et qui renvoient au programme de sixième de Sciences et vie de la terre (SVT), s'inscrit la volonté *« d'ouvrir l'esprit de nos jeunes à l'alimentation, à la cuisine et à tout ce qui concerne les circuits courts »*, explique Pascal Huguet, vice-président du Conseil départemental, chargé de l'Agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, de la chasse et de la pêche.

En parallèle de ces journées, le Conseil départemental continue à travailler pour offrir une alimentation durable et de qualité aux collégiens. *« On progresse tous les jours »*, précise Pascal Huguet. Notamment en *« utilisant au mieux notre légumerie qui est très appréciée des chefs de cuisine des collèges »*. La collectivité dit aussi *« avancer sur d'autres produits mais plus on est sur du produit de qualité, plus on a de mal à faire face aux quantités nécessaires. Pour la viande par exemple, ou certains produits bio comme le chou-fleur, ça reste compliqué. Alors que pour les pommes de terre, les pâtes ou les légumineuses c'est plutôt facile. »*

D'ailleurs, l'un des objectifs de cet évènement est que les enfants de retour chez eux, *« incitent leurs parents à cuisiner à partir de produits simples du marché plutôt que d'acheter des produits tout prêts »*. Afin de reproduire les recettes à la maison, chaque enfant est reparti avec un livret comportant une série de jeux et les recettes du jour.

Un travail en classe

« Avant de mettre les mains dans la farine, il y a toute une partie acculturation », explique Jacques Launay. *« Avant de préparer les pâtes par exemple, les élèves écoutent un producteur qui leur explique comment on fait pour transformer le blé en farine. Et ça, ça fait partie du programme de sixième. »*

La plupart des enfants ont préparé cette journée en classe. Pierre Le Clerc, professeur d'histoire-géographie au collège François-Rabelais à Blois, explique que *« la faim et l'alimentation de qualité »* sont des notions inscrites au programme des sixièmes. *« On essaie d'ouvrir leurs horizons et de leur faire prendre conscience de la richesse du département en matière d'agriculture. »* En géographie, on travaille *« les inégalités face à l'alimentation dans le monde. Tous les élèves de sixième ont aussi bénéficié d'une sensibilisation au petit-déjeuner menée par l'infirmière en classe. »*

Loïc Charles, professeur de SVT à Rabelais, ajoute que les sixièmes *« travaillent aussi sur le développement de la plante jusqu'à la fabrication de la graine et comment l'homme utilise les végétaux pour s'alimenter »* en plantant des graines dans des godets.

Des actions tout au long de l'année

La Société départementale d'agriculture organise également chaque année les comices agricoles et les concours de produits. Vins à Mesland, vins et fromages à Thoré-la-Rochette. Ainsi que le concours régional de fromage qui aura lieu le 6 novembre à Selles-sur-Cher. *« Un concours vraiment reconnu »*, insiste Jacky Pelletier.

Le Conseil départemental organise également chaque année un *« déjeuner unique »* où tous les collèges servent un même menu concocté par les chefs à partir de celui *« proposé par un chef loir-et-chérien qui donne le la »*, explique Florence Doucet, vice-présidente chargée de la Solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance. Celui-ci aura lieu cette année le 17 novembre.

Laurence RICHER



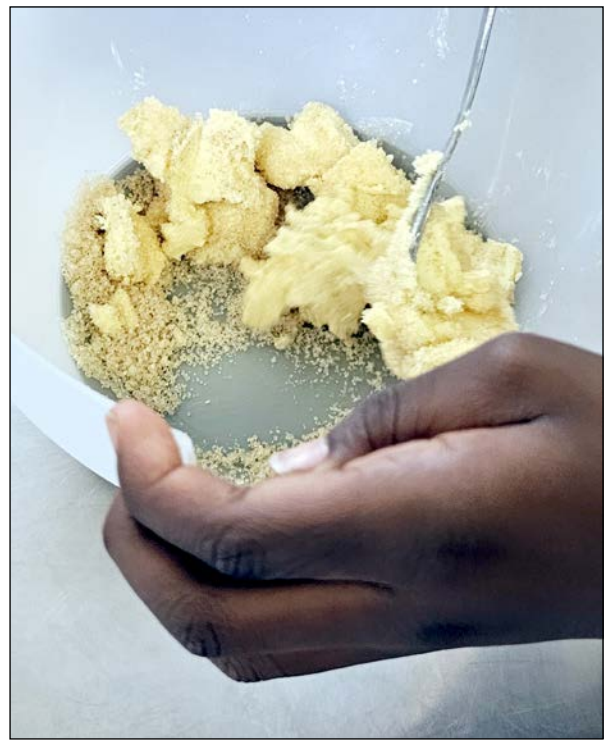
Le professeur aborde les différentes familles d'aliments avant l'atelier granola.

Laurence RICHER



Le chef Sébastien Provost initie les collégiens aux céréales cultivées localement.

Laurence RICHER



La pâte à sablés est bientôt prête.

Laurence RICHER

Guid'Asso facilite la vie associative grâce à la coopération territoriale

Le réseau Guid'Asso rassemblait ses acteurs le 13 octobre à Blois pour échanger sur la coopération territoriale : avec plus de 200 points d'appui en région, il offre aux associations un accompagnement technique et neutre, comme l'a démontré l'expérience de Vineuil.

La rencontre régionale de Guid'Asso constitue un temps fort annuel pour les acteurs de l'accompagnement à la vie associative en Centre-Val de Loire. L'occasion de se retrouver, d'échanger sur les réalités du terrain, de partager les difficultés rencontrées et de réfléchir ensemble aux réponses à apporter. Cette année, la coopération territoriale était au cœur des tables rondes organisées le 13 octobre à la Halle aux Grains de Blois.

Lors d'une table ronde consacrée aux échanges de pratiques, Loïc Mazy-Bauget, responsable des Sports et de la vie associative de la Ville de Vineuil, a témoigné d'une situation concrète dans laquelle le travail en réseau a fait la différence.

Une association vinolienne spécialisée dans la danse contemporaine et l'art, qui existe depuis quarante ans, souhaitait s'émanciper du Centre Culture et Loisirs de Vineuil, une structure regroupant différentes associations et sections culturelles de la commune. Pour permettre cette évolution sans prendre parti en tant qu'agent municipal, Loïc Mazy-Bauget a sollicité Guid'Asso. Le réseau a apporté un appui à la médiation, mais aussi sur le plan technique et juridique, pour la création d'une nouvelle association et le dépôt de ses statuts. En quelques jours et après quelques rendez-vous, les nouveaux statuts ont été déposés. L'association a ainsi pu conserver son nom et son identité.

Cet exemple illustre l'intérêt de pouvoir s'appuyer sur des interlocuteurs extérieurs, capables d'apporter des réponses techniques et neutres, tout en facilitant les échanges entre les acteurs locaux.

Différents acteurs, un même objectif

« Il ne s'agit pas simplement d'un numéro vert », ont rappelé les représentantes présentes lors de la rencontre : Adeline Moriconi, déléguée régionale à la vie associative à la Drajes Centre-Val de Loire ; Gaëlle Payet, directrice du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, et Sandra Martin, cheffe de service à la Région Centre-Val de Loire.

Guid'Asso repose en effet sur un réseau de structures complémentaires, co-construit par l'État et le Mouvement associatif, et co-piloté à l'échelle régionale par l'État, le Mouvement associatif et la Région. Chaque acteur intervient selon ses compétences, qu'il s'agisse d'informer sur les démarches administratives, d'orienter vers le bon interlocuteur ou d'accompagner une association dans ses projets.

L'enjeu est de faciliter le parcours des associations, mais aussi de renforcer les liens entre les structures qui les accompagnent. Les formations, les réunions départementales et territoriales ainsi que les « cafés Guid'Asso » permettent de partager les connaissances et les expériences. Les questions abordées sont variées : gouvernance, renouvèlement des bénévoles, financements, création d'association ou encore aide en présentiel au dépôt des statuts qui est désormais 100 % numérique.

Les collectivités, partenaires de proximité

En Loir-et-Cher, le réseau est co-animé par la Ligue de l'enseignement et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Thibaut Guilbert, co-animateur départemental de Guid'Asso, souligne l'importance de faire connaître les outils existants et de renforcer les liens avec les acteurs du territoire.

La commune de Vineuil, labellisée dès 2023, fait partie des premières collectivités à s'être engagées dans cette démarche. L'objectif est désormais d'élargir la mobilisation, notamment auprès des communes et des intercommunalités, pour que chaque association puisse trouver un interlocuteur à proximité.

Au 1er janvier 2026, le réseau comptait plus de 200 points d'appui en Centre-Val de Loire. Il entend poursuivre son développement pour couvrir progressivement l'ensemble des territoires. Car, derrière cette démarche, se dessine une ambition commune : mieux coordonner les compétences, éviter que les associations se retrouvent seules face à leurs difficultés et leur permettre de consacrer davantage de temps à leurs projets.

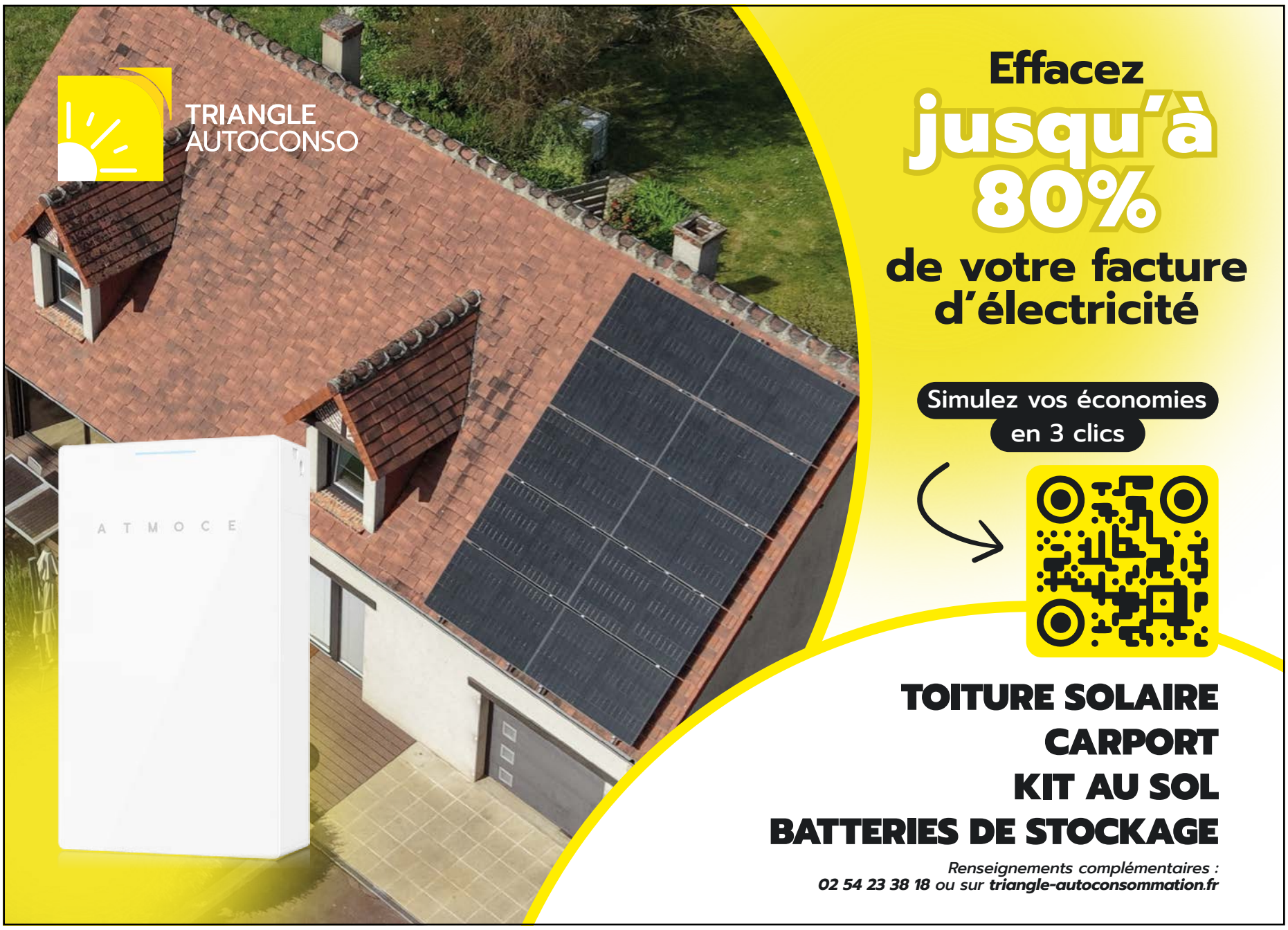
La coopération ne se limite donc pas à la mise en commun de dispositifs. Elle repose aussi sur la connaissance mutuelle des acteurs, la circulation des informations et la capacité à construire ensemble des réponses adaptées aux réalités locales. L'expérience de Vineuil en est une illustration : en s'appuyant sur un réseau, une situation délicate a pu trouver une issue concrète, dans le respect de l'identité de l'association et de l'indépendance des différents acteurs.



Adeline Moriconi, Gaëlle Payet et Sandra Martin étaient à Blois le 13 octobre.

Sandrine A. (clp)

Sandrine A. (clp)



La région et le département en bref

• **Reprise Duralex :** le Tribunal de commerce d'Orléans a le 14 octobre confié la reprise de l'usine Duralex située à la Chapelle-St-Mesmin à la société Tomé. 155 emplois sont ainsi préservés sur les 220 que comptait l'entreprise. Après quatre mois de redressement judiciaire, la reprise doit marquer un nouvel élan tant sur le plan commercial qu'industriel, avec une modernisation nécessaire de l'outil de production et un renouvellement de la gamme. C'est ce qu'a annoncé l'homme d'affaires Cédric Meston qui, via sa holding Tomé, reprend la verrerie. La Région Centre-Val de Loire et Orléans Métropole se réjouissent de cette décision.

• **Chant :** l'association la Marelle à Noyers-sur-Cher propose un stage de chant les 10 et 31 janvier aux Montils et le 2 février au Temple de Blois sur le thème Le printemps en hiver. Le stage de chant choral pour voix de femmes sera animé par Isabelle Guérin, cheffe de chœur. Tarif : 220 €, inscriptions sur www.lamarelle.eu./index.php/stages-2026.

• **Nucléaire :** il reste des places pour participer à l'atelier du 10 novembre à Mer concernant la découverte du secteur nucléaire (inscription sur Mes Evénements Emploi Atelier Découverte secteur nucléaire). Des postes d'échafaudeur nucléaire (H-F) sont également à pourvoir. Formation assurée dès le début du contrat. Avoir un casier judiciaire vierge, savoir écrire et compter, ne pas avoir le vertige. Deux réunions sont prévues les 7 et 14 décembre.

• **Aire de contrôle** : en réhabilitant une ancienne station-service désaffectée le long de la RN 10 à Villerable (sens Tours-Chartres), l'État a permis de transformer ce lieu en aire de contrôle du transport routier au service de la sécurité, de l'économie et de l'environnement. Intégralement financée par l'État à hauteur de 400.000 €, l'opération a permis la démolition des bâtiments, la dépollution du site et l'aménagement de la voirie dédiée à l'aire de contrôle. Le premier contrôle a eu lieu le 13 octobre en présence du préfet, du sous-préfet de Vendôme et de représentants de l'État.

• **Remise de chèque** : la Foulée des P'tits Bleus a réussi son pari en réunissant sport, solidarité, inclusion et convivialité, le 3 octobre au château de Saint-Denis-sur-Loire. Une première édition organisée par l'Association Bleuet de France en partenariat avec l'Amicale des gendarmes de Blois et du Val de Loire. Coureurs et marcheurs, familles, professionnels de la sécurité et du secours, personnes en situation de handicap et simples visiteurs ont répondu présents. Les organisateurs ont pu remettre au Bleuet de France un chèque de 5.000 €.

• **Hébergement :** une réunion d'information sur le dispositif Habitat jeunes-hébergement temporaire chez l'habitant en Val de Cher-Controis est organisée vendredi 30 octobre à 17h30 au foyer rural de Pontlevoy. Trouver un logement peut être un véritable frein lorsqu'un jeune commence en apprentissage, un stage, ou un emploi saisonnier. C'est pourquoi la Communauté de communes recherche, avec l'association Majo, des propriétaires volontaires pour commencer à constituer un panel d'hébergeurs.

• **Accueil à Mer :** la dramaturge d'origine haïtienne Andrise Pierre sera accueillie en résidence à la compagnie la Lune Blanche à Mer du 26 au 30 octobre pour l'écriture de sa nouvelle pièce *Kiskeya*. Plusieurs rencontres sont prévues : le 26 octobre avec les résidents du CHRS Lataste, le 28 octobre à 15h pour une lecture à la médiathèque Le Cèdre (entrée libre et gratuite), le 30 octobre à 18h, lecture du texte par Annaick Nicolazic, Constance Larrieu et Jean-Michel Rivinoff (entrée libre et gratuite).

• **Travaux** : sur la route départementale 922A, le Département entreprend des travaux sur le pont traversant la Sauldre à Romorantin-Lanthenay jusqu'au 4 décembre. Construit en 1967, ce pont présente une défaillance des appareils d'appui, des dégradations sur les bossages au niveau des piles et des culées, ainsi qu'un vieillissement des joints et des trottoirs. D'importants travaux vont être réalisés en plusieurs phases, pour un coût total de 125.750 € entièrement financé par le Département. La circulation sera modifiée.

• **Départ :** au ZooParc de Beauval, les jumelles pandas partiront en Chine le 17 décembre. Plus de cinq ans après leur naissance à Saint-Aignan ce départ ne manquera pas de susciter une forte émotion pour tous les fans des pandas, mais aussi pour leurs soigneurs et vétérinaires qui ont pris soin de ces deux boules de poils. Leur départ pour la Chine s'inscrit dans la continuité de la coopération menée depuis 2012 autour du panda géant. Mais l'histoire des pandas en France va se poursuivre à Beauval, un mâle et une femelle rejoindront prochainement le ZooParc afin de prolonger l'engagement du ZooParc dans la conservation de l'espèce.



200 agents ont marché ou couru au profit de la Ligue contre le cancer.

Agglopolys

• **Avance des aides PAC :** pour soutenir les trésoreries des exploitations agricoles malmenées par un contexte climatique et économique très défavorable, la France a obtenu de la commission européenne la possibilité de mobiliser des taux d'avance exceptionnels des aides de la Politique agricole commune (PAC). Une avance (campagne 2026) qui pour la ferme loir-et-chérienne, concernera 2.014 exploitations agricoles pour un montant de quelque 40 millions d'euros.

• **Après les incendies :** en Loir-et-Cher, le guichet fonds d'urgence sécheresse ouvert jusqu'au 15 octobre a permis d'instruire les demandes d'aides des exploitations agricoles qui ont été touchées par des incendies cet été. Ces dernières vont percevoir dans les prochains jours une aide forfaitaire de 7.000 €.

• **Cinéma :** en 2020, après 50 ans d'exploitation du cinéma Palace à Romorantin, la famille Fourneau a bâti un nouveau cinéma Ciné-Sologne Romorantin. Classé Art et Essai, il présente tant les films grand public que des œuvres moins connues en version originale sous-titrée. Pour récompenser l'engagement de la salle et l'exigence de sa qualité technique, André Labbouz, président du CST (Commission supérieure technique) a remis le 19 octobre le label Excellence à Ciné Sologne Romorantin pour deux de ses cinq salles. Seules 26 salles de cinéma en France bénéficient de cette distinction.

• **Eau** : l'ensemble des indicateurs montre que la situation hydrologique s'améliore sur une grande partie du Loir-et-Cher. Suite aux dernières précipitations et à la baisse des prélèvements, une amélioration significative est constatée sur les débits des cours d'eau. Ainsi, les restrictions sont levées sur les bassins de la Sauldre, la Masse, la Brenne et la Cisse amont et pour la Beauce blésoise. Toutefois, la situation reste critique sur les bassins du Cher, du Fouzon et de la Loire. Les restrictions et limitations de l'usage de l'eau sont donc modifiées par arrêté préfectoral du 15 octobre.

• **Préfecture** : le 14 septembre, le secrétaire général de la Préfecture de Loir-et-Cher Faustin Gaden a pris de nouvelles fonctions à Bruxelles. Il a été remplacé par Guillaume Fichet. Un mois plus tard, c'est l'annonce du départ de Naïma Ben Ahmed qui a été publiée au journal officiel du 17 octobre. *« Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de Loir-et-Cher. »* A ce jour, le nom de son ou sa remplaçante n'est pas connu.

• **Agglopolys** : plus de 200 agents de la Ville de Blois, Agglopolys et CIAS du Blaisois étaient réunis au stade des Allées Jean-Leroi le 13 octobre pour une action en faveur de la Ligue contre le cancer. En effectuant 1.744 tours, ils ont récolté 1.000 €.

MOB

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur larenaissanceduloiretcher.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Renaissance du Loir-et-Cher** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renaissance du Loir&Cher

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** jusqu'au 30 octobre à l'École de la nature et du paysage, exposition *(Re) faire avec.*

- samedi 24 octobre à partir de 14h à la Maison de la magie, rencontre dédicaces avec Aurélien Fouillet à l'occasion de la parution de son nouvel ouvrage consacré à Jean-Eugène Robert-Houdin.

- samedi 24 octobre de 10h à 17h à la Halle aux grains, La Bio en fête : marché de producteurs, village d'associations et d'artisans. À 11h, conférence de Jean-Marc Bonmatin, chercheur toxicologue au CNRS, sur les pesticides dans l'alimentation et l'exemple des néonicotinoïdes ; à 12h30, apéritif salé offert et dégustation avec les vignerons locaux ; à 14h30, spectacle de contes avec la compagnie À conter d'Aujourd'hui ; à 16h, concert de Suzanne et Jako, *Chansons rétro-mais-pastrop* ; à 18h, ciné-débat sur le thème *Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes*, à l'auditorium Samuel-Paty. Buvette et restauration ambulante sur place.

- dimanche 25 octobre au cinéma Les Lobis à partir de 10h30, fête des Marmots : P'tit déj champêtre offert à 10h30, suivi à 11h de la projection d'*Un amour d'épouvantail*. Animations et espace créatif en salle. Tarif unique : 5 €. Réservations sur blois-les-lobis.cap-cine.fr. ou au 02.54.74.35.22.

- samedi 31 octobre à 14h sur le parvis de la Maison de la magie, performance d'escapologie d'Andy Wise, illusionniste et demi-finaliste de La France a un incroyable talent, qui tentera de s'échapper de chaînes, de menottes et d'un aquarium rempli d'eau. Accès libre.



Un jeu d'enquête à découvrir à la commanderie d'Arville pour Halloween.

Gweltaz-le-File

• **Blois, Seur, Vouzon et Neuvy :** jeudi 29 de 9h30 à 12h à Blois et de 14h à 16h30 à Seur et le vendredi 30 octobre de 9h30 à 12h à Vouzon et de 14h à 16h30 à Neuvy, animation Découvrons les champignons pour apprendre à connaître et à reconnaître les champignons. Tarifs : 7 € par adulte et 5 € par enfant jusqu'à 11 ans. Renseignements et inscriptions au 06.81.66.56.09 ou à animation@fdc41.com.

• **Chouzy-sur-Cisse :** samedi 31 octobre de 14h à 17h à Loisirs Loire Valley, Course d'apprentis sorciers avec diverses animations et course de balais pour enfants et parents à 16h. Déguisements bienvenus. Tarif : 5 €, goûter offert. Gratuit pour les moins de 4 ans. Stand de friandises. Réservation sur https://loisirs-loirevalley.qweekle.com/shop/loisirs-loire-valley/multi/evenements?lang=fr.

• **Couëtron-au-Perche** : les 29 et 30 octobre à la commanderie d'Arville, départ à 10h30, 14h30 et 16h30 pour la mission spéciale Halloween : En quête du trésor oublié, jeu à résoudre en famille. À partir de 6 ans. Infos et réservations au 02.54.80.75.41 ou sur commanderie-arville.com

• **Feings :** vendredi 30 octobre à 15h au Théâtre du Grand Orme, théâtre optique musical *La Légende d'Urashima* par l'Ensemble La Rêveuse et la compagnie Les Rémouleurs. Sortie de résidence autour d'un conte japonais. Dès 7 ans. Gratuit, sur réservation à https://www.billetweb.fr/sortie-de-residence-la-legende-durashima.

• **Lamotte-Beuvron :** dimanche 25 octobre de 9h à 17h à la salle des fêtes, salon multi-collections et expositions. Entrée et stationnement gratuits. Buvette et casse-croûte sur place. Tél. 06.41.96.23.39.

- vendredi 30, samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre à la salle des fêtes, 36e salon des antiquaires. Entrée : 4€, gratuit pour les enfants. Tél. 02.54.87.19.83.



Le spectacle Les marchands d'étoiles, primé aux Molières 2026, à voir à Romorantin le 5 novembre.

Florian Cléret

• **Maslives** : dimanche 25 octobre, départ de 8h à 9h30 de la salle des fêtes pour la marche de l'automne. 2 parcours : 7 et 10 km. Chiens tenus en laisse acceptés, réservation conseillée au 06.82.13.40.95.

• **Monthou-sur-Bièvre** : dimanche 25 octobre, départ à partir de 7h30 du parking de l'espace Beauregard pour la randonnée des plaisirs gourmands. 5 parcours de 5 à 24 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tél. 02.54.50.04.71.

• **Romorantin-Lanthenay :** samedi 24 de 9h30 à 20h et dimanche 25 octobre de 9h à 19h à la Fabrique Normant, 49es Journées gastronomiques de Sologne. Salon accessible aux personnes à mobilité réduite. Tarifs : 7€ par adulte, 5€ pour les 14-18 ans, gratuit pour les moins de 14 ans.

- samedi 24 octobre à 20h depuis le Grand Pont à la fin de la rue Georges-Clemenceau, feu d'artifice tiré depuis l'Île de la Motte (report du feu d'artifice du 14 juillet). Le square Ferdinand-Buisson et le parc de stationnement de la place du 19-Mars seront fermés toute la journée.

- jeudi 5 novembre à 20h30 à la Pyramide, *Les marchands d'étoiles*, une pièce d'Anthony Michinau mise en scène de Julien Alluguette. Réservations au 02.54.94.42.20 ou à pyramide@romorantin.fr.

• **Saint-Aignan-sur-Cher** : dimanche 25 octobre, départ de 7h15 à 9h du foyer laïque pour la randonnée d'automne. 3 parcours : 8, 12 et 20 km. Chiens tenus en laisse acceptés, ravitaillement à mi-parcours et verre de l'amitié à l'arrivée. Tél. 06.76.74.63.35.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** vendredi 30 octobre en soirée à la Maison de la Loire, soirée contes spéciale Halloween. Tarif au chapeau, inscription obligatoire sur www.maisondeloire41.fr.

• **Saint-Viâtre** : samedi 24 octobre, fête des étangs : pêche traditionnelle à la senne à l'étang de ville de 8h30 à 11h, exposition modélisme naval et animations de 11h à 18h à la salle du haras et au champ de foire, feu d'artifice à l'étang du haras à 19h. Gratuit.

• **Salbris :** samedi 24 octobre de 8h à 12h devant la grande halle, dégustation, vente de tisanes et plantes avec La Petite Friche. Tél. 02.54.97.22.27.

• **Ternay** : dimanche 25 octobre, départ à partir de 7h30 de la salle des associations pour la randonnée. 3 parcours : 10, 15 et 20 km. Tél. 06.82.39.33.04.

• **Vendôme :** dimanche 25 octobre, départs de la salle Coutiras dès 7h pour la 20e édition des Sentiers vendômois, organisée par l'association Balade. Dix boucles balisées de 9 à 39 km permettent de découvrir les sentiers et chemins forestiers des environs, en allure libre. Ravitaillements sur les parcours, prévoir son gobelet. Tarifs : 3,50 € pour les parcours de 9 à 23 km et 5,50 € pour ceux de 26 à 39 km. Gratuit pour les moins de 15 ans. Renseignements au 06.50.66.58.13 ou sur www.balade-vendome.fr.

- jeudi 29 octobre de 20h à 22h30 au 140 faubourg Chartrain, soirée Halloween Terminus dernier espoir destinée aux jeunes de 13 à 25 ans. Gratuit sur inscription, carte Move jeune ou carte jeune requise. Tél. 02.54.89.42.00.

- mercredi 25 novembre de 14h à 18h au parc Ronsard, dans le cadre de l'événement Solidarités organisé par le service Jeunesse, Viens cuisiner en plein air - Disco soupe. Gratuit et ouvert à tous.

• **Vernou-en-Sologne** : dimanche 25 octobre, départ de 7h30 à 9h30 de la salle des fêtes pour la randonnée d'automne. 3 parcours : 8 à 12 km, 14 à 16 km et 18 à 20 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tél. 06.17.14.47.65.

• **Vineuil :** vendredi 30 octobre à 18h30 aux Greniers de Vineuil, théâtre sensoriel avec *Et mon rêve dormira entre tes mains* par la compagnie Nul ne Verra. Entrée : 10€. Réservation conseillée à greniersvineuil@gmail.com.

- samedi 31 octobre de 14h à 18h30 aux Greniers de Vineuil, Les légendes s'éveillent, venez en costume et en famille. Au programme : accueil et potion de bienvenue, ateliers Créez votre propre baguette magique avec Stéphane Bervillier, artisan tourneur sur bois (15€, à partir de 10 ans) et Créez votre propre bâton de fumigation avec Magali Feugère, herboriste (10€) sur réservation à lesgreniersdevineuil@gmail.com. À 17h15, spectacle conté A*utour de nos légendes locales* par Jean-Claude Botton. 5 €, gratuit pour les moins de 5 ans, entrée sans costume : 15 €.

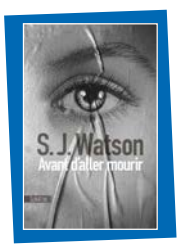


Andy Wise fera un numéro d'escapologie sur la place du château le 31 octobre.

Nicolas Wietrich



COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

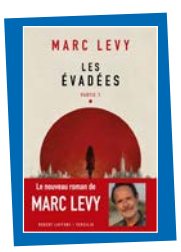


AVANT D'ALLER MOURIR

Steven J.Waston

SONATINE

■ Après avoir subi une violente agression qui a affecté sa mémoire, Christine Lucas a été victime d'une terrible injustice : l'homme qui a essayé de la détruire a été acquitté en la faisant passer pour une affabulatrice. Sept ans plus tard, elle vit sous une nouvelle identité, isolée dans une maison perdue au coeur de la campagne anglaise. Son traumatisme s'est atténué mais elle connaît ces derniers temps de nouveaux épisodes d'amnésie partielle, de confusion. Seraient-ils liés à la réapparition de son agresseur ? Celui-ci est en effet devenu un personnage public, un documentaire vient de lui être consacré, il est partout sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une victime, réécrivant l'histoire à sa façon : celle d'un homme innocent brisé par les mensonges d'une femme malade et manipulatrice.
Des milliers d'inconnus le croient, le soutiennent, en font un héros. Christine sent la peur revenir, la paranoïa la menacer. Et si le cauchemar recommençait ? Sa meilleure amie, Claire, vient la rejoindre pour l'aider. Mais à qui faire confiance quand on ne peut plus se fier à soi-même ?



LES ÉVADÉES - TOME 1

Marc Levy

ROBERT LAFFONT

■ Deux sœurs que l'on voudrait ne plus quitter, une seule question : jusqu'où sont-elles prêtes à aller pour défendre la liberté ? Lyon, Paris, Boston, Singapour. Deux sœurs jumelles que la vie a séparées. Cécile est enquêtrice au sein d'Interpol. Un appel au secours, lancé depuis un village perdu aux confins de l'Asie du Sud-Est, la met sur la piste d'une entreprise criminelle dont elle ne soupçonne pas l'ampleur. À des milliers de kilomètres de là… Olivia, scientifique française rattachée à l'Institut Pasteur, poursuit ses travaux dans un grand centre de recherches de la côte est américaine. Mais alors que le pouvoir politique se radicalise et décide de museler la science, Molly, sa patronne, lui propose de rejoindre un réseau de résistance…
Il existe des liens que ni le temps, ni la peur, ni la distance ne peuvent rompre. Mordant, intelligent, tendre et débordant d'humour, Les Évadées concilie le souffle du grand roman d'aventures avec la délicatesse des émotions.

La future passerelle franchit une nouvelle étape

Le public a pu assister au lançage du premier tronçon de la passerelle. Une opération d'envergure qui marque une nouvelle étape du chantier commencé en mars 2025.



Le premier des 9 tronçons de la passerelle a été lancé le 19 octobre.

Laurence RICHER

LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Après la pose de l'estacade et la réfection des piles, le premier tronçon de la charpente métallique de la future passerelle a été mis en place le 19 octobre. Le public était venu nombreux assister à cet événement qui marque une nouvelle étape du chantier commencé il y a déjà un an et demi.

Après la mise en place de l'avant-bec, la partie grise de 60 mètres visible dès le début des opérations, la charpente métallique blanche constituant le premier tronçon, longue de 50 mètres et pesant 146 tonnes, a été tractée à l'aide d'un vérin à câble au rythme de huit mètres par heure. Celle-ci a été assemblée sur zone avec des éléments fabriqués en Italie.

Le premier des sept tronçons a glissé sur des chaises à téflon avant d'être posé sur la première pile. Dans les prochains mois, les autres tronçons seront assemblés et lancés de pile en pile. Les travaux d'équipement de la structure (revêtement, garde-corps, filets, etc.) suivront ensuite.

Un projet structurant pour le territoire

Depuis le début, ce projet porté par le Conseil départemental divise. Ses détracteurs évoquent un projet trop coûteux (20 M€) pour un intérêt moindre. Alain Amiot, directeur de l'Observatoire, nourrit au contraire de grands espoirs et parle d'*« un projet global pour le territoire »*. La passerelle reliera en effet les deux rives de la Loire entre le site du Lac de Loire où le restaurant La Vita a ouvert en juin dernier et celui de La Chaussée-Saint-Victor où sont installés le club d'aviron, celui de kayak et l'association d'éducation à l'environnement. Elle sera accessible aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers.

Selon lui, l'infrastructure qui sera mise en service fin 2027 mérite d'être mieux présentée. *« D'abord, pour moi ce n'est pas une simple passerelle »*, livre celui qui travaille sur et autour de la Loire depuis quarante ans. *« Pour moi, c'est un produit de territoire touristique. On va relier par un bout de ferraille, la rive droite à la rive gauche. Les gens qui habitent à Vineuil pourront traverser en toute sécurité jusqu'au parc des Mées et aller travailler. Dans l'autre sens, ça ouvrira sur la Bouillie »*, un site pour lequel Agglopolys a engagé depuis 2021 un vaste projet d'aménagement. Ceux qui empruntent La Loire à vélo en profiteront aussi.

Celui qui navigue aussi sur le fleuve et qui emmène régulièrement des groupes en bateau ajoute que les aménagements en cours vont aussi *« permettre de favoriser le tourisme fluvial »* grâce à l'élargissement de la passe à bateaux qui ouvrira de nouveaux horizons aux bateliers qui pourront désormais franchir l'ancien barrage vers l'amont. *« Imaginez aussi les points de vue qu'on va avoir à sept mètres de haut ! Les gens ne pourront plus s'en passer. »*

Ce chantier est aussi l'occasion de se remémorer *« 50 ans d'histoire du Lac de Loire »* dont il reste encore quelques traces sur la rive gauche. Des terrains de tennis et un minigolf à l'abandon, la piscine qui va être réhabilitée, le camping et la capitainerie où vient d'être aménagé un restaurant. *« Il ne faut pas non plus oublier que cette passerelle est construite sur un ancien barrage mobile, une page de notre histoire. »*

Laurence RICHER

Agglopolys investit 20 millions dans un bassin anti-pollution

Pour éviter l'engorgement de la station d'épuration et le rejet d'eaux usées directement dans la Loire, Aggloplys construit un bassin de stockage-restitution rue de la Garenne à Blois.

BLOIS

Cela fait déjà plusieurs mois que ce chantier d'ampleur a été mis en œuvre. Rue de la Garenne à Blois, en lieu et place de l'ancien magasin Thiriet, Agglopolys construit un bassin de stockage-restitution d'eau qui sera mis en service en 2028.

En rive droite de Blois, eaux de pluie et eaux usées empruntent les mêmes canalisations pour rejoindre l'usine de traitement des eaux usées située à Bas-Rivière. Un réseau mis en place lors de la *« canalisation de l'Arrou au XIXe siècle »*, explique Matthieu Marquaille, conseiller municipal à Blois et vice-président d'Agglopolys en charge du Petit et du grand cycle de l'eau, du paysage et de la biodiversité. Lors des épisodes pluvieux intenses qui se multiplient du fait du changement climatique, le système, qui collecte les eaux de 80.000 habitants sur 200 ha[1], peut se retrouver saturé. Il rejette alors directement l'eau dans la Loire via les déversoirs d'orage situés près du pont Jacques-Gabriel. Afin de limiter ces rejets et de se mettre en conformité avec l'arrêté du 21 juillet 2015 qui vise à limiter les déversements en milieu naturel, Agglopolys a décidé de construire un bassin de 9.000 m³ qui permettra de stocker temporairement les eaux par temps de pluie avant de les renvoyer dans le réseau.

« Quand on a des orages forts sur le nord de Blois et les communes limitrophes, on a des volumes d'eau considérables qui viennent inonder les réseaux d'assainissement », explique Matthieu Marquaille. *« L'idée, c'est de pouvoir retenir dans un bassin durant 24 à 48 heures, ces gros volumes d'eau et, une fois l'orage passé, de les reverser dans le réseau unitaire qui rejoint l'usine de traitement des eaux usées de Blois. »*



Le chantier démarré en juin va se poursuivre jusqu'à la mise en service début 2028.

Laurence RICHER

Quatre piscines olympiques

Ce bassin semi-enterré, qui représente le volume de quatre piscines olympiques, atteindra une fois construit une hauteur de 10,5 mètres pour un diamètre de 38 mètres. Il sera complété par des bâtiments techniques et Agglopolys assure que la façade du bassin sera végétalisée afin d'optimiser son intégration dans le paysage.

Pour répondre aux inquiétudes des riverains, la collectivité explique que les pompes seront *« enfouies à plus de 10 mètres sous terre dans des bâtiments en béton clos »* pour empêcher les nuisances sonores et qu'une tour remplie de charbon actif pour le traitement des odeurs sera installée. Matthieu Marquaille est conscient que *« l'implantation d'un tel projet n'est pas neutre. Mais il n'est pas neutre non plus de déverser tous les ans un million de mètres cubes d'eaux usées[2] dans la Loire. Ça fait longtemps que nous étions mis en demeure par l'État, et il était temps d'agir. C'était une opportunité d'acheter ce terrain. On n'avait pas d'autre choix que de construire le bassin ici. Là où passe la conduite. »* Trois réunions publiques ont déjà été organisées avec les riverains et *« on continue à dialoguer »*.

20 millions d'euros

Le coût de ce chantier d'ampleur atteint les 20 millions d'euros. *« On est face à un lourd investissement »*, précise Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. Le coût sera imputé au budget annexe eau et assainissement qui, rappelons-le, est *« un budget à part. La doctrine, c'est l'eau paye l'eau »* et l'équipement sera financé par l'ensemble des abonnés de l'agglomération.

La mise en service aura lieu début 2028. Ensuite, la rue de la Garenne devrait bénéficier d'un programme de requalification.

Laurence RICHER

1) Celles des quartiers nord de Blois ainsi que des communes de Saint-Sulpice-de-Pommeray, Fossé, Villebarou et Villerbon.

2) Correspondant à 210 tonnes de charge organique, soit 16 % de la charge collectée.

La collectivité rappelle que pour limiter le volume des eaux pluviales, les habitants sont invités à déconnecter leurs gouttières du réseau.



Un grand jour pour les concepteurs et les financeurs.

Laurence RICHER



Matthieu Marquaille maintient le dialogue avec les riverains.

Laurence RICHER



La rue de la Garenne devrait ensuite faire l'objet de nouveaux aménagements.

Agglopolys



Le public est venu nombreux assister au lançage du premier tronçon.

Laurence RICHER



Le recteur a donné la parole aux lycéens

Parcoursup, emplois du temps à rallonge, horaires de réservation à la cantine : pendant trois heures le 16 octobre, les élèves du lycée Pierre-de-Ronsard ont exposé leurs revendications au recteur Jean-Philippe Agresti lors d'un conseil de la vie lycéenne extraordinaire.

VENDÔME

« *Il faut que la parole soit libre* », c'est par ces mots que Jean-Philippe Agresti, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, a entamé l'échange avec les élèves du lycée Pierre-de-Ronsard de Vendôme lors d'un conseil de la vie lycéenne extraordinaire (CVL), organisé à sa demande et présidé par la proviseure Marie Teuliere, le 16 octobre.

« *C'est vous qui allez donner le ton, avec les mots que vous voulez.* » Des mots préparés par les lycéens élus en concertation avec leurs pairs, pour faire remonter les revendications propres à leur établissement et celles à dimension nationale qui rassemblent les lycéens descendus dans la rue ces dernières semaines.

Tout au long de l'échange qui a duré près de trois heures, Enzo, Julien, Violette, Anguelina, Juliette, Eliot et Laura ont présenté leurs revendications dans le plus grand calme. Accès à l'orientation, climat de stress, manque d'enseignants, classes et horaires surchargés, incohérence des parcours, inégalités géographiques et territoriales, calendrier et fonctionnement de Parcoursup ou encore crainte du manque de place en université ont été abordés un à un.

Accès à l'orientation : des solutions à venir

Violette a par exemple expliqué que depuis que le CIO (Centre d'information et d'orientation) se trouve au lycée agricole à Areines, « *l'accès à l'information est presque inexistant* », puisque les lignes de transport ne permettent pas de s'y rendre en journée. Une question qui devrait être résolue rapidement selon Jalila Gaboret, conseillère régionale déléguée auprès du vice-président délégué à la Formation professionnelle, à l'orientation, à l'insertion et au personnel, par la mise en place de navettes qui sera évoquée avec Laurent Brillard, président de la Communauté d'agglomération en charge du Transport, en attendant l'installation du CIO à la sous-préfecture de Vendôme confirmée par le sous-préfet Vincent Le Duff.

Réservation des repas : un système à revoir

Autre problème propre au fonctionnement de l'établissement, l'obligation de réserver son repas au plus tard la veille avant minuit soulève l'incompréhension. D'autant que la réservation doit être faite par les parents et que la décision de manger ou non au lycée est parfois liée à la présence ou à l'absence des professeurs dont ils ne sont informés que le matin même. Rappelons que ce système de réservation a été mis en place pour limiter le gaspillage alimentaire et qu'une sanction financière d'un euro jugée « *injuste* » est appliquée en cas de manquement. La Région et la proviseure promettent de réfléchir à une solution qui contente également la restauration scolaire qui commence à préparer les repas dès 6h30 le matin. Une réunion avec les agents de la restauration a été évoquée.

Rénovation de l'internat : un chantier reporté

La rénovation de l'internat a été reportée. Huit millions d'euros ont pourtant déjà été affectés par la Région. Mais où loger les élèves pendant les dix-huit mois que doivent durer les travaux ? La question reste posée. « *On va essayer de faire par étage* », explique Jalila Gaboret. Le lycée, qui date des années 1970, est mal isolé. La Région qui a débloqué un budget de 3 M€ pour l'ensemble des lycées après la canicule promet d'intervenir rapidement.

Parcoursup : source de stress et d'incompréhension

Violette a également évoqué « *le climat de stress lié au contrôle continu* » qui fait de « *chaque note un enjeu majeur. L'erreur n'est plus pédagogique. C'est une punition, nous demandons des évaluations non notées.* »

Mais c'est surtout Parcoursup, la plateforme nationale de préinscription dans l'enseignement supérieur, qui cristallise la colère des lycéens. Ils dénoncent notamment des « *inégalités géographiques* » et parlent d'un « *système qui n'a aucun sens* » et dont « *les dates sont incohérentes* » selon Anguelina. « *Même les enseignants ne savent pas comment ça fonctionne* », insiste la jeune fille face à Jean-Philippe Agresti qui défend le dispositif mis en place en 2018 afin de fluidifier le parcours d'orientation. « *Sans Parcoursup, il faut savoir que vous n'auriez pas eu connaissance de toutes les formations existantes partout sur le territoire. Avant il n'y avait pas d'outil.* »



Le recteur, au centre, a écouté les lycéens avec attention.

Laurence RICHER

Pour répondre aux lycéens qui dénoncent « *des inégalités de traitement* », le recteur explique que le traitement des dossiers est « *totalement anonyme* » et que seulement « *deux paramètres viennent pondérer* » le traitement des dossiers : « *Le statut de boursier pour l'égalité des chances et l'origine géographique.* » Violette, qui souhaite intégrer la fac de Droit de Toulouse, n'aura donc pas forcément satisfaction. « *Il faut qu'il y ait plus de transparence pour que vous compreniez le meccano de Parcoursup* », reconnaît Jean-Philippe Agresti. Tandis que le député de la 3e circonscription rappelle que de son temps, quand il y avait trop de demandes pour une section, le choix se faisait par « *tirage au sort* ». Selon Christophe Marion, le système fonctionne puisque seulement « *38 élèves sont restés sans affectation à la rentrée* ». Un nombre avancé par le gouvernement qui ne concerne que les candidats qui ont été accompagnés par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) à la clôture, et non l'ensemble des lycéens restés sans proposition après les résultats du baccalauréat.

Difficile d'abroger un système sans alternative et trop tard pour ce gouvernement pour revoir sa copie. « *Soyez attentif à ce qui sera proposé par les candidats à l'élection présidentielle* », conseille le député aux élèves dont certains pourront, pour la première fois, glisser un bulletin dans l'urne en avril prochain.

Emplois du temps : des journées trop lourdes

La question des emplois du temps est également récurrente. Juliette évoque une répartition parfois « *très déséquilibrée avec des gros blocs et des gros trous* » et des journées trop longues. Trop longues notamment pour les élèves qui viennent de loin, « *se lèvent à 6 heures et rentrent chez eux à 19 heures* », sans compter les devoirs. La pause méridienne d'une heure serait également trop courte pour « *manger et se vider l'esprit entre les cours. Certaines matières pourraient être retirées* », poursuit Juliette. Par exemple pour les élèves ayant choisi une spécialité maths-physique (6h) qui doivent tout de même suivre les cours du tronc commun (3h) « *où l'on n'apprend rien* ». Une remarque prise en compte par le recteur : « *Il faut qu'on trouve des réponses et qu'on baisse la charge mentale. Je vais faire remonter à mon autorité.* »

À l'image de ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe, les jeunes souhaiteraient aussi être libérés plus tôt et pratiquer des activités extrascolaires. « *C'est un sujet d'État* », répond Cédric Michel, le directeur académique des services de l'Éducation nationale de Loir-et-Cher, qui a pris le relais après le départ de Jean-Philippe Agresti vers Tours pour rencontrer d'autres lycéens. « *Un sujet qui n'est pas tranché* » et qui pourrait lui aussi s'inviter dans la prochaine campagne. Mais attention, « *l'équilibre est subtil et il n'y aura jamais de réforme parfaite* ».

Laurence RICHER

Débordements à Ronsard : les avis divergent

Les débordements de début octobre au lycée Ronsard font encore polémique : une enseignante dénonce la violence policière à l'encontre des mineurs.

VENDÔME

Lors de cette rencontre, Karol Moreau, enseignante en lettres au lycée Ronsard, a tenu à revenir sur les débordements survenus début octobre qui ont conduit à fermer le lycée administrativement durant plusieurs jours.

« *Ce qu'ont vécu certains de nos élèves — des mineurs —, je n'arrive toujours pas à l'accepter* », dénonce celle qui « *était très souvent sur le parvis pour accompagner nos élèves. À la fois devant notre lycée et devant d'autres.* »

L'enseignante regrette l'absence autour de la table « *des mineurs qui ont découvert à leurs dépens le gaz lacrymogène. Nous demandons que les élèves soient reçus et que l'on sache clairement ce qui s'est passé avec les forces de l'ordre devant notre établissement.* »

Karol Moreau affirme que dès le mardi, « *les forces policières sont arrivées harnachées. Ils avaient déjà tout l'équipement utilisé en cas de violences beaucoup plus graves* » alors qu'aucune violence n'avait encore été constatée à ce stade.

Le témoignage d'un élève

Eliot, élève en première, a lui aussi souhaité revenir sur « *les émeutes* » du jeudi 1er octobre. « *Il y a eu des tirs de mortier contre la police qui a répliqué avec du gaz lacrymogène. Il y a eu des tirs de flashball mais je n'ai pas le témoignage d'élèves qui ont été molestés par la police* », résume le lycéen qui dénonce en revanche la présence des syndicats professionnels. « *Il y a eu une distribution de drapeaux et de stickers CGT et autres aux élèves. On ne pense pas que l'intervention des syndicats ait été bénéfique à notre cause.* »

La réponse du préfet

Le préfet de Loir-et-Cher Joseph Zimet, même s'il reconnaît que le Loir-et-Cher a plutôt été épargné par le mouvement, estime qu'il y a eu « *des situations inacceptables, y compris ici à Vendôme. Ce n'est pas de gaieté de cœur que je demande à un Psig*[1] *de gendarmerie de se positionner dès 6 heures du matin devant un établissement scolaire. Je l'ai fait pour protéger les établissements, pour protéger les équipes et à la demande des proviseurs.* »

Le préfet « *comprend que ça ait pu choquer certains enseignants mais c'était le prix à payer pour que les élèves qui voulaient avoir accès à l'établissement puissent se rendre en cours.* » Il estime que la réponse était adaptée à la situation et à la présence « *d'éléments infiltrés. Les tirs de mortiers sont parfaitement inacceptables. Moi les casseurs je ne les laisse pas s'approcher des établissements.* »

« *On ne gagne pas la confiance de ces jeunes en remplissant une salle de personnalités, on la gagne en allant les écouter, beaucoup plus souvent. Il est encore temps de le faire* », a conclu l'enseignante avant de se retirer.

Laurence RICHER



Jeudi 1er octobre, des heurts violents ont opposé les manifestants et les forces de l'ordre aux abords du lycée Pierre-de-Ronsard.

Laurence RICHER



Karol Moreau est professeure de lettres.

Laurence RICHER

1) Psig : Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.

Le Potager des p'tits gourmands fait école

Depuis mai 2025, un potager de 4.500 m² alimente la cantine de Naveil. Les élèves y apprennent aussi le jardinage avec Antoine, maraîcher passionné.



Le Potager des p'tits gourmands est situé juste à côté du groupe scolaire.

Laurence RICHER



Antoine propose des ateliers de 40 min lors de la pause méridienne.

Laurence RICHER

NAVEIL

Créé en mai 2025 juste à côté de l'école, le Potager des p'tits gourmands permet de produire une grande partie des fruits et des légumes servis au restaurant scolaire (lire par ailleurs). *« On n'achète pratiquement plus de légumes »*, explique Magali Royer, maire de Naveil. *« Et le surplus est donné aux Restos du cœur. »*

Pour rejoindre Antoine Lavallière qui occupe le poste de maraîcher depuis le 1er août, il suffit de traverser la rue. Venu de la région d'Ouzouer-le-Marché, le jardinier a pris la suite de Louise Pyotte qui avait mis en place les premières cultures l'année passée sur des terres auparavant en friche.

4.500 m² de cultures

En étroite collaboration avec Rémy Dahuron, le chef du restaurant scolaire, Antoine a pour mission principale d'organiser les cultures sur 4.500 m² dont une partie sous serre afin de fournir des légumes tout au long de l'année. *« On va affiner au fur et à mesure »* en tenant compte des récoltes, explique-t-il. Et également diversifier la production même si on trouve déjà de nombreuses variétés : des légumes d'été (tomates, aubergines, courgettes), ainsi qu'une dizaine de variétés de courges différentes, du céleri, des poireaux, des épinards, de la mâche, de l'ail, des oignons, des radis, des betteraves, de la salade *« qu'on va faire blanchir sous cloche »*, des navets, des herbes aromatiques, ainsi que des pommes et des poires de terre *« que l'on va bientôt récolter »*.

Des arbres fruitiers ont également été plantés, ainsi que des arbustes à fruits rouges et une longue ligne d'actinidia qui produiront bientôt des kiwis. *« On va aussi récupérer des plants de fraisiers à la ferme de Binas »*, confie Antoine.

Une démarche écoresponsable

Même si la labellisation « bio » n'a pas été demandée, c'est tout comme car *« on n'utilise aucun produit phytosanitaire »*, confirme le jardinier en expliquant qu'il envisage même *« de faire des lâchers d'auxiliaires au printemps dans le tunnel »*. Différents insectes qui vont permettre de réguler naturellement les populations d'araignées rouges et de pucerons. *« Au niveau de la pédagogie c'est très intéressant aussi. »*

Un lieu d'apprentissage pour les enfants

Le potager ne sert en effet pas uniquement à produire les légumes servis au restaurant scolaire. Grâce à Antoine pour qui *« c'est vraiment un plus dans le quotidien »*, il est également devenu un lieu d'apprentissage pour les enfants. Ce passionné de jardinage ne manque pas d'idées pour initier les plus jeunes au jardinage et à la biodiversité *« sur le temps périscolaire et scolaire avec les maîtresses. J'ai commencé avec les CE1-CE2 qui ont réservé dix créneaux dans l'année. On divise la classe en trois groupes : un qui reste avec la maîtresse, un qui vient avec moi et un troisième qui travaille en autonomie sur des plans de jardin. »*

Des ateliers jardinage à la pause méridienne

Pendant la pause méridienne, Antoine propose des ateliers jardinage aux jeunes élèves. En petit groupe, *« pas plus de huit »*, précise le chef jardinier, les enfants le suivent jusqu'au Potager des p'tits gourmands. Ce temps permet tout d'abord de faire découvrir aux enfants d'où viennent les légumes qu'on leur sert à la cantine. Lors de notre reportage, des dizaines de courges de toutes les formes et de toutes les couleurs étaient rangées sous la serre. L'occasion de leur présenter les différentes variétés : butternut, potimarron, courge spaghettis ou encore sucrine du Berry ; des légumes que les enfants retrouveront bientôt dans leurs assiettes.

Pour l'atelier du jour, Antoine avait prévu de faire repiquer du persil aux enfants. Quelques godets et du terreau, et le tour était joué. Les enfants n'ont mis que quelques minutes à remplir leur mission.

« On a construit un hôtel à insectes, on prépare une culture en lasagne et j'ai commandé de quoi fabriquer des carrés potagers de plusieurs tailles pour que les enfants puissent travailler à hauteur », confie Antoine. Des enfants ravis de mettre les mains dans la terre ! Antoine vient également de commander deux bacs à compost supplémentaires et des bulbes qui apporteront une touche de couleur au printemps.

« Le potager est devenu bien plus qu'un lieu qui sert à nourrir les enfants », se satisfait la maire Magali Royer. Mais attention, *« on ne calcule surtout pas le coût ! »*

Laurence RICHER



Les petites mains plongées dans la terre.

Laurence RICHER



Les courges seront cuisinées et servies aux enfants.

Laurence RICHER



Les enfants ont participé à la construction d'un hôtel à insectes.

Laurence RICHER

Le restaurant scolaire cultive le goût avec les légumes du potager

À Naveil, le chef Rémy Dahuron compose ses menus avec les légumes du potager communal et emmène les enfants en voyage culinaire.

NAVEIL

200 repas sont servis chaque jour au restaurant scolaire de Naveil et ici, *« la semaine du goût c'est tous les jours dans l'assiette »*, s'exclame le chef Rémy Dahuron, en poste depuis trois ans.

Le chef se charge de la composition des menus et des commandes. Y compris de celles qu'il passe à Antoine Lavallière, le maraîcher employé par la commune (lire par ailleurs). *« Je fais la liste de ce dont j'ai besoin pour l'année et il essaie de produire en fonction. »* Ce qui n'a rien d'évident car, comme chacun sait, la récolte n'est jamais garantie. *« L'année dernière, on a ramassé 300 kg de courgettes ! Il a fallu trouver des idées pour les transformer. On a fait des ratatouilles, des gratins de courgettes, des gâteaux et du flan. »* Les menus sont anticipés, mais *« quand il y a beaucoup de légumes, on les adapte »*.



Au menu, un maximum de local et de bio.

Laurence RICHER



Le restaurant scolaire fonctionne en libre-service.

Laurence RICHER

Des menus qui s'adaptent aux récoltes

En prévision pour les jours à venir : *« des quiches aux légumes, à la tomate et aux feuilles de blettes, une ratatouille pour passer les dernières courgettes et les dernières aubergines, des betteraves rouges… »* Ou encore de la salade fraîchement cueillie.

Certains légumes, comme les tomates, courgettes, aubergines, blettes ou le céleri, rencontrent moins de succès auprès des enfants. *« Un légume qui ne marche pas, on le met dans une poêlée avec d'autres. »* Travailler avec les légumes du Potager des p'tits gourmands met un peu de piment dans le quotidien du cuisinier : *« On échange régulièrement, on voit les légumes pousser et les enfants qui vont au potager racontent à leurs copains qu'ils les ont ramassés. »*

Des produits bio et de qualité

À Naveil, comme ailleurs, les repas sont composés à partir de produits bio, pour 23 %, *« durables et de qualité »* pour atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim[1]. *« On est à 35 % mais attention, les légumes du potager ne rentrent pas dans le calcul car ils ne figurent pas dans les achats »* à partir desquels les calculs sont réalisés.

Chaque jeudi, le poisson est inscrit au menu parce que c'est le jour du marché. Des menus végétariens sont également servis chaque semaine. *« On vient de servir du dahl de lentilles au curry et du quinoa, ils ont adoré. »*

Voyages culinaires et éducation au goût

Au-delà de ce que l'on sert dans les assiettes, les cantines sont devenues des lieux où l'on enseigne le goût. Sur le mur, un planisphère garni de drapeaux indique les visites gustatives réalisées par les enfants. *« À chaque repas à thème, on met un drapeau là où on est allés manger. Cette année, on va visiter les régions de France »*, glisse Magali Royer, maire de la commune. Comme il y a quelques jours avec un menu Hauts-de-France : carbonade flamande, maroilles et *« des rabottes picardes en dessert ; des pommes épluchées, évidées, enveloppées dans de la pâte feuilletée et cuites au four »*.

Le chef s'amuse aussi avec les couleurs. *« On a fait le menu rose pour Octobre rose avec en entrée du houmous de betterave, puis du saumon servi avec du riz coloré avec du jus de betterave et en dessert du fromage blanc aux fruits rouges. »*

Un self qui respecte le rythme des enfants

La Pause des p'tits gourmands fonctionne en self et *« on n'oblige pas les enfants à prendre de tout »*, explique le chef. En revanche, *« on les oblige à rester vingt-cinq minutes à table »*, précise Magali Royer. Et quand l'un demande à sortir prématurément, Rémy s'inquiète de ce qu'il a mangé. *« On aime bien quand ils goûtent mais ils ne sont pas obligés de tout aimer. On a servi du pâtisson récemment, on en a gardé un en exposition. On n'a rien dit, on les a laissés poser leurs questions. »*

Pour accueillir tous les enfants dans le restaurant scolaire construit en 2019, deux services sont organisés. Ce qui permet de proposer différents ateliers durant la pause méridienne : jardinage, chorale, danse, théâtre, arts plastiques, activités sportives et *« la bibliothèque où les enfants peuvent aller librement. Toutes les activités sont sur la base du volontariat »*, précise Magali Royer.

Laurence RICHER

1) Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Où trouver
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER ?

Rendez-vous sur :
LARENAISSANCEDULOIRETCHER.FR

Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !

La Renaissance du Loir&Cher
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO



Les restes sont pesés pour calculer le gaspillage.

Laurence RICHER

Des paniers anti-gaspi au restaurant scolaire

Afin de limiter le gaspillage, la commune de Naveil a décidé de mettre en place les paniers anti-gaspi. Le dispositif a été mis en place au sein du restaurant scolaire en 2023-2024. Il consiste à conditionner en barquettes les denrées cuisinées mais non servies aux élèves après les avoir placées en cellule de refroidissement, puis à les proposer à la vente aux habitants et aux agents communaux.

Chaque jour, une fois le service des enfants terminé, le chef évalue les restes et prépare des barquettes. Lorsqu'il y a des élèves ou un enseignant absents, ou un événement météo *« comme l'inondation qu'on a eue il y a deux ans et qui a entraîné la fermeture de l'école »*, explique Rémy Dahuron, le chef du restaurant scolaire, plutôt que de jeter ce qui n'a pas été servi, c'est revendu à bas prix le jour même. *« 3 € pour le plat et 1,50 € pour une entrée ou un dessert. »*

Le service est très apprécié par les habitants. Daniel est un *« adepte »* des paniers anti-gaspi. *« Quand on ne le voit pas, on s'inquiète »*, s'amuse Rémy. *« On vient pratiquement tout le temps »*, explique Daniel avec gourmandise, et ravi de goûter à des recettes parfois originales : les galettes végétales par exemple. *« On est informé grâce à l'application Panneau Pocket avant 16 heures et on vient les chercher entre 16h30 et 17 heures. C'est bon et copieux. Parfois, on en met même au congélateur. »*

« On a aussi des parents qui viennent, ça leur permet de voir ce que mangent les enfants à la cantine », confie Rémy. *« Parfois il ne reste que le plat principal, parfois que des entrées ou des desserts. Il y a aussi des jours où les enfants mangent tout ! »*

LR

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

A2628**536**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 16/10/2026. Interdiction de gérer de **DOZEN CERAMIC** en sa qualité de Directeur - RCS BLOIS 908 781 594 - chemin des Places Zone Artisanale 41500 Suèvres - Durée : 10 ans

A2628**535**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 16/10/2026. Faillite personnelle de **MOLONGO MATTHIAS** - RCS BLOIS 900 725 193 - 18 route d'Espagne 41000 Blois - Durée : 15 ans

TESTAMENT

A2628**020**

Notaires

SELARL PERCHET & ASSOCIES
Mes Samuel CHAUVEAU
et Sandra THEVENIN-OLIVEIRA
Notaires associés
8 bis, Avenue Maunoury 41500 MER

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378 1 Code de procédure civile
Loi n°2016 1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 07 Juillet 2017,

Madame Jacqueline Madeleine **JAMET**, en son vivant retraitée, demeurant à DHUIZON (41220) 11 rue du Bourg Neuf.

Née à DHUIZON (41220) , le 23 mai 1935.

Veuve de Monsieur Henri **BEIGNET** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BLOIS (41000) (FRANCE), le 13 avril 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Samuel CHAUVEAU, Notaire Associé de SELARL PERCHET & ASSOCIES, titulaire d'un Office Notarial à MER, 8 Bis avenue Maunoury, le 24 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : SARL GUYOT et MARINGUE, Notaire à LAMOTTE BEUVRON, référence CRPCEN: 41074, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BLOIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**291**

DES CLOUSEAUX

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 25 Avenue de Verdun
41100 VENDOME
Siège de liquidation : 25 Avenue de Verdun
41100 VENDOME
350 235 008 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale réunie le 30 mai 2026 au 25 avenue de Verdun 41100 VENDOME a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bertrand MINIER, demeurant Le Prieuré de Longpré 41310 ST AMAND LONGPRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2628**226**

MOULIN BECHEREAU

SAS au capital de 3.000 €
Siège : 90 RUE BARREAU 41500 MER
842989899 RCS de BLOIS

Par décision de l'AGE du 15/10/2026, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme SEMET Sabine 90 rue barreau 41500 MER, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/10/2026. Radiation au RCS de BLOIS.

MODIFICATIONS

A2628**460**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

CHAVIGNY TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLICS

SAS au capital de 541 500 €
Siège social : 74 route de Paris
41100 ST OUEN
509 483 566 RCS BLOIS

Augmentation de capital

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 octobre 2026, le capital a été augmenté d'une somme de 2 049 758 €, pour être porté de 541 500 € à 2 591 258 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société par élévation de la valeur nominale pour la porter de 1 500 à 7 178 € par actions. Les statuts ont été modifiés en conséquence :
Ancienne mention :
Capital : 541 500 €.
Nouvelle mention :
Capital : 2 591 258 €.
Mention sera faite au RCS de BLOIS.

Pour avis

A2628**019**

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

GAULLIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 9000 euros
Siège social :
360 Route de Marcilly, la Pinauderie
41200LOREUX
941 528 879 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision signée électroniquement en date du 09/10/2026, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de Mécanique agricole, soudure ; Location de tout type de véhicules ou matériel, notamment de transport, Achat et vente de matériel agricole et de pièces métalliques, Transport de marchandises tel que céréales, végétaux, digestat, et autres, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance

A2628**186**

Transfert de siège social

Dénomination : **SCI DU PORT AU VIN.**
Forme : SCI.
Capital social : 97567 euros.
Siège social : 51 Rue FOUSSARD, 45190 TAVERS.
414832741 RCS d'Orleans.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 août 2026, les associés ont décidé, à compter du 28 août 2026, de transférer le siège social à 85 Rue Nationale, 41250 Mont Pres Chambord.
Objet : La propriété et la gestion de tous immeubles et de tous biens meubles, durée : 99 ans.
Radiation du RCS d'Orleans et immatriculation au RCS de Blois.

A2628**486**

VRIET FRERES

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 155 000 €
Siège social : Route de Blois
41250 MONT PRES CHAMBORD
308 491 778 RCS BLOIS

Aux termes du procès-verbal de l'AGO en date du 30 septembre 2026, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Denis VRIET de démissionner de ses fonctions de gérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement
Mention sera faite aux RCS de BLOIS.

La Gérance

DISSOLUTIONS

A2628**290**

DES CLOUSEAUX

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 25 Avenue de Verdun
41100 VENDOME
Siège de liquidation : 25 avenue de Verdun
41100 VENDOME
350 235 008 RCS BLOIS

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand MINIER, demeurant Le Prieuré de Longpré 41310 SAINT AMAND LONGPRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 avenue de Verdun 41100 VENDOME. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2627**955**

Notaire

Maître GATARD Camille
Notaire
2 avenue Gambetta
41000 BLOIS

SCI PRUVOST
SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 52 RUE D'AUVERGNE
41000 BLOIS
RCS de BLOIS n°819 843 251

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 28/09/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/09/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme BERGEOT NÉE CARISTAN-LENTIN Anna-Laure, demeurant 52 rue d'Auvergne 41000 BLOIS et lui a consenti les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis.

A2628**283**

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

DISSOLUTION ANTICIPEE

PALAIS LA TUILERIE

Société civile
au capital de 600 euros
Siège social : 777 rue des Épinettes
41210 LA FERTE BEAUHARNAIS
517 762 373 RCS BLOIS

L'AGE réunie le 31/12/2025 a pris acte du décès de Madame Danielle PALAIS intervenu le 02/11/2025. Elle a décidé la dissolution anticipée de la SCI «PALAIS LA TUILERIE» à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable et a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Bruno PALAIS demeurant 777 rue des Épinettes 41210 LA FERTE BEAUHARNAIS. L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social 777 rue des Épinettes 41210 LA FERTE BEAUHARNAIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur

DISSOLUTION PAR TUP

A2628**408**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

TRANSPORTS GIRARD PERE ET FILS

SAS au capital de 67 680 €
Siège social : 74 Route de Paris
41100 ST OUEN
344 294 962 RCS BLOIS

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décisions en date du 15 octobre 2026, il a été prononcé la dissolution sans liquidation de la société TRANSPORTS GIRARD PERE ET FILS, dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil, au profit de l'associée unique la société CHAVIGNY TRANSPORTS ET TRAVAUX PUBLICS, SAS au capital de 541 500 €, 74 Route de Paris - 41100 ST OUEN, RCS BLOIS 509 483 566. Les créanciers peuvent former opposition devant le TC de BLOIS, dans les trente jours à compter de la date de publication au BODACC.

Pour Avis

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2628**190**

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 15 octobre 2026, une consultation du public est organisée concernant la demande d'enregistrement formulée par la société FP LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR en vue de construire et d'exploiter une plate-forme logistique à La Chaussée-Saint-Victor.
Le dossier sera déposé en mairie de La Chaussée-Saint-Victor où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet :

du lundi 9 novembre au vendredi 11 décembre 2026 inclus

Les intéressés pourront y consigner directement leurs observations ou les adresser par courrier au préfet de Loir-et-Cher bureau de l'environnement 1, place de la République - B.P. 80101 - 41001 Blois cedex.
Ils pourront également les communiquer par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr en précisant en objet «consultation FP LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR».
Pendant toute la durée de la consultation, le dossier dans sa version numérique, sera consultable sur le site internet des services de l'État en Loir-et-cher à l'adresse suivante :
https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Participation-du-public/Consultations-2026
La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté de refus ou d'enregistrement assorti de prescriptions.



Renaissance du Loir&Cher — Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

Renaissance du Loir&Cher — Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

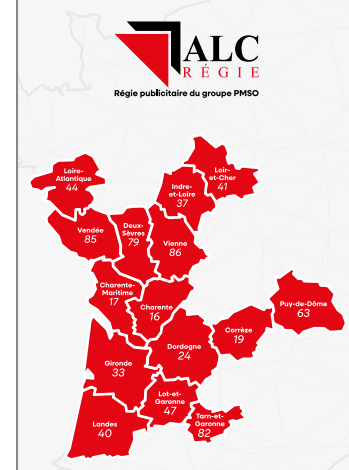
2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau



annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2625**701**

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE INTERDEPARTEMENTALE

LA PREFETE ET LES PREFETS DE L'ALLIER, DU CHER, D'INDRE-ET-LOIRE, DE LOIR-ET-CHER, DE LA LOIRE, DE LA HAUTE-LOIRE, DE LA LOIRE-ATLANTIQUE, DU LOIRET, DE LA LOZERE, DE MAINE-ET-LOIRE, DE LA NIEVRE, DU PUY-DE-DOME ET DE SAONE-ET-LOIRE COMMUNIQUENT :

En application de l'arrêté interpréfectoral du 18 septembre 2026, il sera procédé, pendant une durée de trente-trois jours consécutifs, du lundi 19 octobre à partir de 09h00 au vendredi 20 novembre 2026 jusqu'à 17h00 inclus, à la demande de l'Etablissement Public Loire (EPL), à une enquête publique interdépartementale préalable au projet d'actualisation de la déclaration d'intérêt général (DIG), de l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des barrages de NAUSSAC (département de la Lozère) et de VILLEREST (département de la Loire) en vue de la modification de la redevance liée au soutien d'étiage de la Loire et de l'Allier.
Le siège de l'enquête publique est fixé à la préfecture du Loiret (181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1).
Le périmètre de cette enquête publique concerne le territoire de 479 communes réparties dans les treize départements de l'Allier, du Cher, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de la Loire, de Haute-Loire, de la Loire-Atlantique, du Loiret, de la Lozère, de Maine-et-Loire, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme et de Saône-et-Loire.
Le dossier d'enquête publique sera déposé, sur support papier, aux sièges des mairies et de la préfecture ci-après (sans permanence de la commission d'enquête) où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :
Allier / GANNAY-SUR-LOIRE (03230) / TOULON-SUR-ALLIER (03400)
Cher / COUARGUES (18300)
Indre-et-Loire / LANGEAIS (37130) / MONTLOUIS-SUR-LOUIS (37156)
Loire / ROANNE (42187)
Haute-Loire / LAMOTHE (43100)
Loire-Atlantique / ANCENIS-SAINT-GEREONS (44156)
Loiret / BRAY-SAINT-AIGNAN (45051) / Préfecture d'ORLEANS (45042) / SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE (45730)
Maine-et-Loire / BRISSAC LOIRE AUBANCE (49050) / SAUMUR (49328)
Nièvre / CHEVENON (58072) / LA-CELLE-SUR-LOIRE (58440)
Puy-de-Dôme / JOZE (63180) / LIMONS (63196)
Saône-et-Loire / MARCIGNY (71275)
Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier d'enquête sera également garanti, pendant la durée de l'enquête publique, par un poste informatique, dans les mairies de TOURS et AMBOISE (Indre-et-Loire), BLOIS (Loir-et-Cher), COMMELLEVERNAY (Loire), BRIOUDE (Haute-Loire), BASSE-GOULAINE (Loire-Atlantique), GIEN (Loiret), ANGERS (Maine-et-Loire), NEVERS (Nièvre) et PONT-DU-CHÂTEAU (Puy-de-Dôme), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, les informations relatives à l'enquête, et notamment le dossier d'enquête publique, seront également consultables sur les sites internet des services de l'Etat dans les treize départements concernés ci-après :
- dans l'Allier :
https://www.allier.gouv.fr/Publications/Enquetes-et-consultations-publiques/Consultations-publiques-en-cours
- dans le Cher :
https://www.cher.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/AOEP-Avis-d-ouverture-d-enquete-publique
- dans l'Indre-et-Loire :
https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-encours
- dans le Loir-et-Cher :
https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026
- dans la Loire :
https://www.loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-Interet-General-DIG
- dans la Haute-Loire :
https://www.haute-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Etat/Autres-enquetes-publiques
- dans la Loire-Atlantique :
https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques
- dans le Loiret :
https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours-et-a-venir
- dans la Lozère :
https://www.lozere.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Participation-du-public/Enquetes-publiques-environnementales/Enquetes-publiques-environementales/Interregional
- dans le Maine-et-Loire :
https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau-Utilite-publique
- dans la Nièvre :
https://www.nievre.gouv.fr/Publications/Autres-publications-obligatoires/Liste-des-journaux-habilites-a-publier-les-annonces-judiciaires-et-legales-2026
- dans le Puy-de-Dôme :
https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/2026/Enquetes-publiques-et-consultations-paralleliseees-Bureau-de-l-Environnement
- dans la Saône-et-Loire :
https://www.saone-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Decisions-administratives-individuelles/Decisions-IOTA/Declarations-d-interet-general-DIG
Le public pourra aussi solliciter des informations sur le projet considéré auprès de l'EPL, par courriel : direction@eptb-loire.fr et par téléphone : 02.46.47.03 21.
Une commission d'enquête, composée d'un président, de huit commissaires enquêteurs membres titulaires et d'un commissaire enquêteur suppléant, a été désignée par le tribunal administratif d'ORLEANS. Le siège de cette commission est fixé à la préfecture du Loiret et sa composition est la suivante :
- M. Bernard DUCATEAU (président)
- M. Etienne LEFEBVRE (titulaire)
- Mme Brigitte CHALOPIN (titulaire)
- M. Gérard LAFAGE (titulaire)
- M. Serge FIGON (titulaire)
- Mme Catherine SECCHI (titulaire)
- M. Dominique FREYLONE (titulaire)
- M. Michel ZOBOLI (titulaire)
- M. Raymond AMBLARD (titulaire)
- M. Eugène BONNAL (suppléant).

En cas d'empêchement de M. DUCATEAU, la présidence de la commission d'enquête sera assurée par M. LEFEBVRE, premier membre titulaire de la commission.
Afin de recevoir les observations du public, les modalités de permanences de la commission d'enquête seront organisées aux sièges des mairies ci-après (où le dossier d'enquête publique sera déposé et consultable, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, durant toute la période de l'enquête publique), selon les modalités suivantes :
Département de l'Allier :
Mairie de BESSAY-SUR-ALLIER, 9 route de Lyon, 03340 BESSAY-SUR-ALLIER : ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00 ; **permanence de M. FREYLONE** le samedi 24 octobre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de **LA FERTÉ-HAUTERIVE**, 4 place Jean Raoul, 03340 LA FERTÉ-HAUTERIVE : ouverte les lundis et mardis de 13h30 à 17h45 et les jeudis et vendredis de 8h15 à 12h00 ; **permanence de M. FREYLONE** le samedi 14 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département du Cher :
Mairie d'HERRY, 1 place du Champ de Foire, 18140 HERRY : ouverte les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30, les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30, et les samedis de 9h00 à 12h00 ; **permanence de M. DUCATEAU** le samedi 7 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département d'Indre-et-Loire :
Mairie d'AMBOISE, 60 rue de la Concorde, BP 247, 37402 AMBOISE CEDEX : ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 pour l'état civil ; **permanence de M. DUCATEAU** le samedi 14 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de TOURS, 1 à 3 rue des Minimes, 37926 TOURS CEDEX 09 : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30 ; **permanence de Mme CHALOPIN** le mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de Loir-et-Cher :
Mairie de **BLOIS**, 9 place Saint-Louis, 41000 BLOIS : ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 ; **permanence de M. LEFEBVRE** le vendredi 20 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Loire :
Mairie de **COMMELLE-VERNAY**, 519 rue Jules Ferry, 42120 COMMELLE-VERNAY : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, fermée le samedi ; **permanence de M. ZOBOLI** le mercredi 28 octobre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de Haute-Loire :
Mairie d'AUZON, 14 place de la Halle, 43390 AUZON : ouverte le lundi de 13h00 à 18h00, les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, et le vendredi de 14h00 à 18h00 ; **permanence de M. FIGON** le vendredi 20 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de BRIOUDE, 2 place Lafayette, 43100 BRIOUDE : ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; **permanence de M. FIGON** le mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Loire-Atlantique :
Mairie de BASSE-GOULAINE, Hôtel de Ville, 25 rue de la Razée, 44115 BASSE-GOULAINE : ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 ; **permanence de M. LAFAGE** y le mercredi 28 octobre 2026, de 14h00 à 17h00.
Mairie de MAUVES-SUR-LOIRE, 7 rue du Carteron, 44470 MAUVES-SUR-LOIRE : ouverte les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 12h00, les jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le premier samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00 ; **permanence de M. LAFAGE** le jeudi 12 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département du Loiret :
Mairie de GIEN, Centre administratif, 3 chemin de Montfort, BP 99, 45500 GIEN : ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; **permanence de M. LEFEBVRE** le jeudi 19 novembre 2026, de 14h30 à 17h30.
Mairie de SULLY-SUR-LOIRE, 3 place Maurice de Sully, BP 58, 45600 SULLY-SUR-LOIRE : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30, et le samedi de 10h00 à 12h00 pour la permanence d'état civil ; **permanence de M. LEFEBVRE** le jeudi 19 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Lozère :
Mairie de LANGOGNE, boulevard des Capucins, 48300 LANGOGNE : ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h00 ; **permanence de M. FIGON** le lundi 19 octobre 2026, de 14h00 à 17h00.
Département de Maine-et-Loire :
Mairie d'ANGERS, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 ANGERS CEDEX 02 : ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30, le jeudi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h30 ; **permanence de Mme CHALOPIN** le lundi 26 octobre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de MONTJEAN-SUR-LOIRE, commune déléguée de MAUGES-SUR-LOIRE, 3 place de l'Église, 49570 MONTJEAN-SUR-LOIRE : ouverte les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30, le jeudi de 15h00 à 17h30, fermée le samedi ; **permanence de Mme CHALOPIN** le vendredi 13 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département de la Nièvre :
Mairie de DECIZE, 32 rue de la République, 58300 DECIZE : ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; **permanence de M. ZOBOLI** le vendredi 6 novembre 2026, de 13h30 à 16h30.
Mairie de NEVERS, 1 place de l'Hôtel de Ville, 58000 NEVERS : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; **permanence de Mme SECCHI** le mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Département du Puy-de-Dôme :
Mairie de NONETTE-ORSONNETTE, mairie de NONETTE, 3 rue Benoit Pinaud, 63340 NONETTE : ouverte les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00 ; **permanence de M. AMBLARD** le mardi 3 novembre 2026, de 9h00 à 12h00.
Mairie de PONT-DU-CHÂTEAU, place de l'Hôtel de Ville, 63430 PONT-DU-CHÂTEAU : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; **permanence de M. AMBLARD** le vendredi 23 octobre 2026, de 13h30 à 16h30.
Département de Saône-et-Loire :
Mairie de BOURBON-LANCY, 21 place de la Mairie, 71140 BOURBON-LANCY : ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; **permanence de Mme SECCHI** le vendredi 23 octobre 2026, de 13h30 à 16h30.
En dehors des permanences de la commission d'enquête et pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra également formuler ses observations et propositions :
- sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commission d'enquête et déposés dans les mairies identifiées pour la tenue des permanences précitées dans le présent avis d'enquête ;
- sur le registre dématérialisé sécurisé, à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/epl-inter-prefectorale-redevance
- par courrier postal, à l'attention de M. le président de la commission d'enquête, adressé à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique, 181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1), afin qu'elles soient annexées aux registres d'enquête publique ;
- par voie électronique, à l'adresse de messagerie suivante :
epl-inter-prefectorale-redevance@mail.registre-numerique.fr afin qu'elles soient ensuite publiées sur le registre dématérialisé sécurisé où elles seront consultables.

Le préfet du Loiret adressera, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête aux préfets des départements de l'Allier, du Cher, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de la Loire, de Haute-Loire, de la Loire-Atlantique, du Loiret, de la Lozère, de Maine-et-Loire, de la Nièvre, du Puy-de-Dôme et de Saône-et-Loire, au président de l'EPL et aux maires des communes identifiées pour la consultation du dossier d'enquête et la tenue des permanences précitées dans le présent avis d'enquête.
Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, aux sièges de ces mêmes mairies et à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique) et publiés sur les sites internet des services de l'Etat des treize départements précités.
Au terme de la procédure réglementaire, le préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne sera l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'actualisation de la DIG.

La Renaissance du Loir&Cher
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

Destination Santé

Protéines : absolument à tous les repas ?

Les protéines jouent un rôle essentiel pour l'organisme. Elles participent à la fabrication et au renouvellement des muscles, mais aussi des os, de la peau, des enzymes et de nombreuses hormones. Elles sont constituées d'acides aminés, dont certains ne peuvent pas être fabriqués par le corps et doivent donc être apportés par l'alimentation. Chez l'adulte en bonne santé, l'Anses fixe l'apport nutritionnel conseillé à 0,83 gramme de protéines par kilo de poids corporel et par jour. Pour une personne de 60 kilos, cela représente environ 50 grammes quotidiennement. Or, dans les pays occidentaux, les apports sont généralement suffisants, voire supérieurs aux besoins. Inutile, donc, de transformer chaque repas en apport hyperprotéiné.

Une répartition équitable entre les repas pour les seniors

Est-il pour autant intéressant de se pencher sur la répartition des protéines entre les différents repas ? Les études ne donnent pas une réponse totalement tranchée. Une revue scientifique consacrée à la répartition des protéines conclut que les preuves en faveur d'une répartition parfaitement équilibrée entre les repas restent limitées et parfois contradictoires. La quantité totale consommée sur la journée semble jouer un rôle plus important que la répartition exacte. Une répartition relativement équitable peut néanmoins être intéressante pour certaines personnes. C'est notamment le cas des personnes âgées, qui ont davantage besoin de protéines pour préserver leur masse musculaire. Avec l'avancée en âge, la réponse des muscles à un apport alimentaire peut en effet devenir moins efficace. Pour cette population en bonne santé, il est donc recommandé au moins 1 à 1,2 g de protéines par kilo et par jour. Ces besoins peuvent en outre augmenter en cas de maladie ou de dénutrition.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Nicolas Robin - France Télévisionss

Les Farouches

Barbara Schulz et François Vincentelli, deux visages bien connus du petit écran, interprètent respectivement la commandante Myriam Kerrouche et le capitaine Victor Farthouat, deux policiers lyonnais aux tempéraments opposés. Elle est une femme d'action volubile qui fonce tête baissée vers le danger, lui est un flic précautionneux et protocolaire, qui a besoin de calme pour réfléchir. Incapables de s'entendre dans la vie, ils se révèlent pourtant très efficaces quand ils travaillent ensemble sur le terrain. Pour compliquer un peu plus les choses, ils vont découvrir par hasard que leurs enfants respectifs sortent ensemble ! Le fils de Myriam, Elias, procureur général, et la fille de Victor, Sophie, avocate pénaliste, sont en couple et leur histoire semble très sérieuse, au grand dam de leurs parents. Cette nouvelle situation familiale va corser les rapports déjà bien tendus entre les deux policiers – et plus largement de toute la famille – et fragiliser leurs relations professionnelles alors qu'ils enquêtent justement sur le meurtre d'un jeune dentiste. Les Farouches (contraction de « Farthouat » et « Kerrouche », leurs deux noms de famille) n'ont pas fini de faire parler d'eux !

Mêlant meurtre, humour et liens familiaux, cette comédie policière a été renouvelée avant même sa diffusion sur France 3. Un deuxième épisode a en effet été tourné cet été, à Lyon.

Mardi 27, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Mot de passe*

Camille Cerf cède les commandes de *Mot de passe* à Damien Thévenot alors que le jeu quotidien migre de France 2 à France 3. Chaque jour, deux candidats, accompagnés de deux personnalités, s'affronteront dans une compétition de mots pour tenter de remporter 2 000 €.
Du lundi au vendredi, France 3, 17 h 25

| *Invincibles, ensemble !*

Enregistré le 13 octobre à l'Olympia, à Paris, ce concert caritatif réunit près de vingt artistes sur scène, dont Zazie, Eddy de Pretto, Pierre de Maere, Pascal Obispo, David Hallyday, Mosimann et Helena. Ils montent sur scène pour une même cause : récolter des dons au profit de l'association Les Invincibles et faire avancer la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA).
Mardi 27, W9, 23 h 20

| *Des racines & des ailes*

Ce numéro inédit nous emmène dans les Hauts-de-France, d'Arras à Roubaix, en passant par le Marais Audomarois, classé biosphère de l'Unesco. L'émission part à la rencontre de femmes et d'hommes passionnés par leur territoire et attachés à leur patrimoine.
Mercredi 28, France 3, 21 h 10

SAMEDI


Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE


Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES 10
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI


Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI


Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Eurovision Junior ★★



Après Lou Deleuze, victorieuse l'an dernier, c'est Alec qui représentera la France à l'Eurovision Junior. Originaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, le jeune chanteur de 12 ans a été repéré en 2025 grâce à l'émission *N'oubliez pas les enfants*, sur France 2, avant de participer à la dernière saison de *The Voice Kids* où il s'est hissé jusqu'en finale. Le 24 octobre à Malte, il interprétera *Comment tu vas ?*. **Samedi 24, France 4, 21 h 00**

Doctor Strange in the Multiverse of Madness ★★

Benedict Cumberbatch ressort sa panoplie de superhéros dans l'étourdissant *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*. Épaulé par Wong, Wanda Maximoff (alias la Sorcière rouge) et la toute jeune America Chavez, notre très distingué magicien va devoir affronter un adversaire énigmatique aux pouvoirs infinis… **Dimanche 25, TF1, 21 h 10**

La Tresse ★★★

La Tresse, adaptée du best-seller de Laetitia Colombani, suit trois femmes dans trois continents différents, toutes confrontées à des difficultés. En Inde, Smita est prête à tout pour que sa fille échappe à la misère. En Italie, la jeune Giulia découvre au décès de son père que son entreprise de perruques croule sous les dettes. Au Canada, Sarah, brillante avocate, voit sa vie basculer lorsqu'elle tombe gravement malade… **Dimanche 25, France 2, 21 h 10**

Thalassa, aventures extrêmes ★★



À quelques jours du départ de la 13e édition de la Route du Rhum, *Thalassa* dévoile les défis technologiques auxquels sont confrontés les participants de la célèbre course transatlantique. Pour cela, Diego Buñuel rencontre le navigateur français Charles Caudrelier, vainqueur en titre, et arpente l'*Ultim Gitana*, un trimaran qui a bouclé le tour du monde en 50 jours en 2024. **Lundi 26, France 5, 21 h 05**

Les rayons et les ombres ★★

Ce drame historique met en lumière le passé collaborationniste de la France durant la Seconde Guerre mondiale, à travers l'histoire vraie d'un père et de sa fille pris dans ce dangereux engrenage aux répercussions tragiques. Cet homme, incarné par Jean Dujardin, n'est autre que le journaliste Jean Luchaire, un soutien actif de Léon Blum en 1932. **Mardi 27, Canal+, 21 h 10**

Au sein des autres ★★★

Avec 61 214 nouveaux cas recensés en France en 2023, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme. Mais qu'en est-il chez l'homme ? Le téléfilm *Au sein des autres* s'intéresse au cancer du sein masculin, qui touche environ 500 hommes chaque année. La fiction suit les destins croisés de Fabrice, un trentenaire désinvolte, et de Nour, une avocate méthodique, deux patients aux caractères opposés qui vont peu à peu se lier d'amitié… **Mercredi 28, France 2, 21 h 10**

Un jour on fera l'amour ★★



Cette série capte les premières 48 heures d'un jeune couple en devenir. Noé et Aurore, deux trentenaires qui ont passé une mauvaise journée, se rencontrent par hasard, un soir, dans un bar où ils sont venus oublier leurs problèmes. Chacun dissimule ses propres blessures… L'amour pourra-t-il les sauver ? Cette série a reçu trois récompenses au festival de la fiction de La Rochelle. **Jeudi 29, Arte, 20 h 55**

S.O.S. Fantômes : La Menace de glace ★★

Les chasseurs de fantômes (Ghostbusters) de la nouvelle comme de l'ancienne génération doivent s'unir pour protéger la ville d'une nouvelle menace surnaturelle. Regroupés dans leur fameuse caserne de pompiers, nos héros exploitent un laboratoire de recherche top secret destiné à améliorer la chasse aux esprits frappeurs. **Jeudi 29, TF1, 21 h 10**

Double jeu ★

Jarry revient sur TF1 pour présenter un nouveau quiz avec des candidats anonymes : *Double jeu*. Au programme, huit joueurs tentent de répondre correctement à des questions de culture générale afin de remplir une cagnotte commune. Mais parmi eux se cache un imposteur, qui joue secrètement contre le reste du groupe. À chaque mauvaise réponse, celui-ci gagne personnellement de l'argent au détriment des autres. **Vendredi 30, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sommes-nous tous accros aux écrans ?


© Benjamin Decoin - FTV

Selon le Baromètre du numérique 2025, réalisé par l'Arcep, l'Arcom et le Conseil général de l'économie, les Français consacrent en moyenne quatre heures par jour aux écrans, hors usage professionnel. Face à cette surconsommation, France 2 monte au créneau et propose une programmation spéciale, qui commence par la diffusion de l'émission *Sommes-nous tous accros aux écrans ?*. Dans ce magazine inédit, Marie Portolano et Jamy Gourmaud tenteront de décrypter les mécanismes du cerveau à l'origine de notre dépendance. Accompagnés de l'humoriste Paul de Saint Sernin et du psychosociologue Sylvain Delouvée, ils se prêteront à plusieurs expériences de psychologie cognitive. En deuxième partie de soirée, la chaîne diffusera le documentaire *Lâche ton tel*. Réalisé par Thomas Raguet, le film suivra des lycéens qui, sous l'impulsion de leur professeur de sciences économiques et sociales, ont accepté de renoncer à leur téléphone pendant plusieurs jours.

Mardi 27, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Retraites spirituelles : partir, aimer, grandir* Rencontre avec trois groupes de générations différentes, partis en retraite spirituelle pour diverses raisons. ***Lundi 26, 20 h 35***

TEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Maigras	A brûle-pourpoint	Façon de boire	Ornement de lustre	Ville de Belgique	Région de Madagascar	Se répète pour apaiser	Plante à fleurs jaunes	Tas de choses	Malades des articulations
Avait sa résidence à Lhassa →		↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Dirigeants d'un groupement →									
Terme d'affection →						Possèdent →			
						Est têtu			
Bison d'Europe →				Ferme →		↓			
				Danse					
Est souvent à plat →			Cueillir →	↓					
			Colère						
Prénom féminin →			↓				Attrape →		
							Osciller		
Ville d'Estonie →						Objectif →	↓		
						Pronom			
Nom de peintres niçois →					Métier →	↓			
					Mont grec				
Mesure ancienne →			Fête →		↓			Personnage de la Bible	
			Brame						
Les mâts en font partie →			↓			Vieux loup →		↓	
						Adverbe			
Vieille souche →				Poète français →		↓			
Animaux marins →									

AGNEL
BROCHAGE
CENTRE
CHANVRE
DECEMBRE
DETENDUE
DIAMETRE
ECERVELE
ENFANCE
ENIVRANT
ENRICHIR
EQUESTRE
ERSEAU
EVINCEE
GANGLION
GOELAND
GUANACO
HUMILITE
IMPOSANT
JADE
JAPONAIS
LESINEUR
LIGE
MONTAGNE
NEREIDE
OMBRAGE
OURAL
PENCHE
PHRASE
PIQUANTE
POULE
QUINE
RABACHER
RASSEOIR
SAILLANT
SAUVAGE
SCIEUR
SURSEOIR
TRUC

À découvrir : un mot de 10 lettres

E	D	I	E	R	E	N	E	E	C	N	I	V	E	O
R	L	L	O	R	E	R	L	T	R	U	E	I	C	S
B	I	E	T	M	T	G	E	N	I	V	R	A	N	T
M	G	N	V	E	B	R	A	H	J	L	N	T	A	B
E	E	G	M	R	Q	R	I	V	C	A	I	A	M	R
C	U	A	P	A	E	U	A	H	U	A	D	M	H	O
E	I	D	E	S	N	C	E	G	C	A	B	E	U	C
D	R	S	N	S	G	T	E	S	E	I	S	A	E	H
N	U	I	O	E	A	Q	N	T	T	A	R	N	R	A
A	E	A	I	O	T	R	U	A	N	R	F	N	S	G
L	N	N	L	I	N	E	H	I	S	A	E	D	E	E
E	I	O	G	R	O	A	D	P	N	O	U	R	A	L
O	S	P	N	I	M	E	H	C	N	E	P	Q	U	U
G	E	A	A	R	I	O	E	S	R	U	S	M	I	O
R	L	J	G	T	N	A	L	L	I	A	S	E	I	P

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : LAMPADAIRE



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2					■					
3			■						■	
4				■			■			
5	■									
6					■					■
7			■			■				
8		■								
9								■		
10				■						

SUDOKU

		5			3		2	
	6		8	4			5	3
			7		2	8		
		9	3			5		4
	5			1	8			2
		3		9			8	7
					6		4	
			2	3			6	
1					5			

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Petit article. **2.** Est souvent dédaigneuse. Pousse la tyrolienne. **3.** Berceau d'Abraham. «Gardien de la paix». **4.** Prénom féminin. Premier. Collation. **5.** Gauches. **6.** Roi légendaire. Leur montée est inquiétante. **7.** Article. Possessif. Patapouf. **8.** Divinité champêtre. **9.** Personnage de Balzac. Conjonction. **10.** Acquit. Coléoptère sauteur.

VERTICALEMENT

I. Retournée. Bâtit. **II.** Le Spitzberg en dépend. Symbolise l'argent. **III.** Plus gentil que vous. Fait la vie. Pièce de vin. **IV.** Le rouet en est un. Examinât attentivement. **V.** Voie d'eau. Annonce le début d'une crise. **VI.** Sert à fumer. Emissaire du lac Victoria. **VII.** Particule électrisée. Fument. **VIII.** Ils cherchent à avoir le dessus. **IX.** Article arabe. Sucres chimiques. **X.** Individus. Terre natale de Paul Valéry.

SOLUTIONS

8	7	5	9	6	3	4	2	1
9	6	2	8	4	1	7	5	3
4	3	1	7	5	2	8	9	6
6	8	9	3	2	7	5	1	4
7	5	4	6	1	8	9	3	2
2	1	3	5	9	4	6	8	7
3	9	8	1	7	6	2	4	5
5	4	7	2	3	9	1	6	8
1	2	6	4	8	5	3	7	9

HORIZONTALEMENT
1. Entrefilet. **2.** Moue. Joule. **3.** Ur. Agent. **4.** Eva. Un. Thé. **5.** Empêtrées. **6.** Egée. Eaux. **7.** Le. Sa. Gros. **8.** Faunesse. **9.** Vautrin. Et. **10.** Eut. Altise.

VERTICALEMENT
I. Emue. Elève. **II.** Norvège. Au. **III.** Tu. Ame. Fût. **IV.** Rêa. Pesât. **V.** Gué. Aura. **VI.** Fiente. Nil. **VII.** Ion. Ragent. **VIII.** Lutteurs. **IX.** El. Hexoses. **X.** Têtes. Sète.

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY

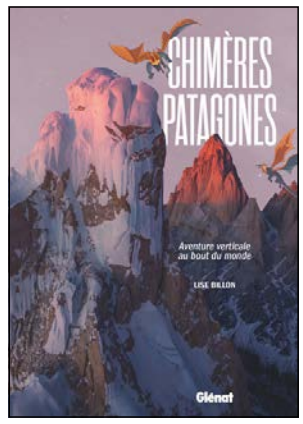


DU TRIOMPHE À LA TRAGÉDIE

Kristin Harila & trad. Céline Romand-Monnier

► Glénat, coll. Latitude aventure, 320 pages, 22 €

En 2023, Kristin Harila entre dans l'histoire de l'alpinisme en grimpant 14 sommets de plus de 8.000 mètres en 94 jours. Mais très vite elle est accusée d'avoir privilégié l'établissement de ce record au sauvetage d'un sherpa en difficulté sur un pic qu'elle était en train d'escalader.
Ce dernier mourra. Écrit à la première personne, ce livre témoigne d'une passion illimitée pour la montagne, des joies et des difficultés d'une femme dans un milieu encore très masculin, des rencontres et de l'amitié. De nombreuses photographies rendent ce récit encore plus proche.



CHIMÈRES PATAGONES

Lise Billon (texte) & Flore Beaudelin (illustrations)

► Glénat, coll. Beaux livres de montagne, 144 pages, 26 €

Chimères patagones est avant tout l'histoire d'une amitié qui lie trois femmes alpinistes. Elles décident de s'attaquer le pilier sud du Cerro Torre, en Patagonie, par une voie dont l'ouverture fait encore débat : en 1959, l'Italien Cesare Maestri affirme l'avoir empruntée jusqu'au bout pour arriver au sommet. Devant les doutes, il renouvelle sa tentative mais échoue. Le sommet sera vaincu par une autre voie dans les années 70, avant que la voie dite « du compresseur » soit réellement ouverte. Tout ça sur fond de concours de celui qui fait pipi le plus loin. Les trois filles, elles, ont une autre philosophie : finie la compétition, bienvenue aux rires, à l'amitié et aux encouragements mutuels en cas de coup dur. Rafraîchissant et tout aussi sportif. Les illustrations de Flore Beaudelin tout en nuances et et de magnifiques photos apportent encore plus de légèreté à ce récit déjà très enlevé.



LA NUIT FINIT TOUJOURS PAR TOMBER

Willy Vlautin, trad. Hélène Fournier

► Albin Michel, coll. Terres d'Amérique, 224 pages, 21,90 €

Lynette vit avec son frère aîné, trisomique, et sa mère alcoolique. Son rêve : acheter la maison dans laquelle elle a grandi, située dans un quartier en cours de gentrification. Sa mère est supposée l'aider mais rien ne se passe comme prévu. Au prétexte d'un roman social où une jeune femme se bat pour atteindre son but, Willy Vlautin trace un portrait au vitriol d'une Amérique minée par la drogue, la corruption, la violence, la spéculation, l'exclusion des plus pauvres, l'absence d'aides pour les personnes atteintes de handicap. Tout y passe (ou presque). Le rêve américain dans toute sa laideur.



LE ROMAN DES REGARDS

Daniel Pennac, photographies de Laurent Mallet

► Éditions Philippe Rey, coll. Fugues, 144 pages, 11,40 €€

L'auteur de la saga des Malaussène livre ici un petit récit autobiographique évoquant sa relation à l'art pictural, de son enfance aux pieds de la Fondation Maeght, à Saint-Paul de Vence, aux musées parisiens, en passant par son passé d'enseignant avec des classes réputées « difficiles ». Le point de départ : la rencontre d'un étrange photographe « volant » des images au Louvre, à Beaubourg et autres lieux d'exposition. De là s'en suit une série de réflexions et de discussions avec Laurent Mallet — ce fameux photographe — sur l'art et sur ce qui se passe entre l'œuvre et la personne qui la regarde. Décrit comme ça, le propos peut paraître austère mais la plume toujours alerte et l'humour de Daniel Pennac en font un pur moment de plaisir de lecture. Un cahier hors-texte donne à voir 24 des photos à l'origine du livre.



AU BONHEUR DES CHATS

Syou Ishida, trad. Diane Durocher

► Albin Michel, 304 pages, 19,90 €

Un nouveau volume de la collection Chats sur ordonnance, dans la lignée des précédents — et peut-être même un peu mieux : une ado souffrant de troubles relationnels, une comptable soumise à une trop forte pression, une graphiste ayant du mal à s'assumer, un père de famille dépassé, tous rencontrent l'étrange docteur Nike et sa peu avenante secrétaire Chitose. Et tous repartent avec un chat sous le bras.
La série se déguste comme une petite parenthèse de douceur sucrée volée au temps qui court. On en ronronne de bonheur.

Le débat sur le maintien de l'ordre relancé

Après l'échec sécuritaire de la journée du 17 octobre, marquée par des scènes d'émeutes historiques, le débat est relancé sur la définition du maintien de l'ordre.

Les scènes de chaos du samedi 17 octobre, en marge des mobilisations contre la vie chère, rouvrent le débat sur le maintien de l'ordre. Dans son allocution télévisée, le chef de l'État a reconnu dimanche soir que les forces de l'ordre, *« malgré leur professionnalisme, ont eu à subir une violence inouïe dans de nombreuses villes »* et dit avoir demandé au gouvernement *« d'en tirer toutes les leçons en matière de renseignement et d'anticipation »*.

En première ligne face aux émeutes, les maires ont tiré lundi le signal d'alarme. *« Les événements du 17 octobre ont marqué l'échec de la doctrine d'emploi des forces de l'ordre »*, déclare l'Association des maires de France dans un communiqué, réclamant de *« changer la doctrine d'intervention »*.

Les mobilisations sociales se sont de fait considérablement transformées depuis une dizaine d'années. Moins encadrées par les forces syndicales ou politiques, plus spontanées en raison du recours aux réseaux sociaux, souvent débordées par des éléments radicaux, notamment les fameux « black blocs », les manifestations ont déjà obligé les pouvoirs publics à réviser le maintien de l'ordre.

Olivier Cahn, professeur de droit pénal à l'université Paris-Nanterre, rappelle que la doctrine classique reposait sur quelques piliers : la professionnalisation, avec la gestion des manifestations confiée à des unités spécialisées, et le principe du maintien à distance. *« On évitait les contacts physiques des forces de police avec les manifestants, quitte à tolérer un minimum de casse pour que les gens se défoulent »*, résume l'universitaire. Mais après les grandes mobilisations contre la loi travail de 2016 et pour faire face à l'augmentation des violences, cette doctrine a été remise en cause avec l'interpellation des fauteurs de troubles dans les foules et le recours à des unités mobiles.

Ce changement de doctrine a toutefois atteint ses limites, notamment au moment de la crise des gilets jaunes en 2018, où de très nombreuses blessures graves ont été provoquées par l'intervention de ces unités, mais aussi par le recours massif à certaines armes dites « intermédiaires », comme les lanceurs de balles de défense ou les grenades de désencerclement. L'ancien député socialiste Jérôme Lambert a rédigé en 2021 le rapport d'une commission parlementaire sur *« l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre »* à la suite de ces nombreux dérapages.

Le texte rappelle dans un premier temps que le maintien de l'ordre répond à un « équilibre subtil » entre la garantie de la liberté fondamentale de manifester, la préservation de l'intégrité physique des manifestants, la protection de potentielles victimes d'un trouble à l'ordre public et, enfin, la préservation des forces de l'ordre. *« Après six mois de travail, nous avions débouché sur un diagnostic assez consensuel pour préciser un cadre des interventions avec une trentaine de préconisations »*, rappelle le député, soulignant qu'il est possible d'avancer sur une ligne de crête.

Le rapport avait notamment recommandé l'interdiction des lanceurs de balles de défense lors des mouvements de foule, ou de recourir à la technique d'encerclement uniquement pour les manifestations présentant des risques sérieux de débordements. *« Je pense que le recours à la violence légitime est depuis mieux encadré, ce qui n'empêche pas bien entendu les bavures »*, estime Jérôme Lambert.



Dans une rue proche de la Place de la République à Paris le 19 octobre.

MXPPP.

La recherche d'équilibre n'est pas nouvelle. Historien, spécialiste des questions de sécurité publique, Arnaud-Dominique Houte rappelle que, depuis le XXe siècle, malgré quelques épisodes de répression très violente, notamment pendant la guerre d'Algérie, *« la vie humaine a toujours été placée au-dessus par rapport à la défense des biens »*. Cette tendance s'est accentuée avec la mort de Malik Oussekine en 1986. *« Il n'y a pas eu de morts entre ce drame et la mort de Rémi Fraisse en 2014*, rappelle-t-il. *On est clairement dans la 'doctrine du zéro mort', qui n'est pas un texte normatif, mais une stratégie partagée autour d'un consensus politique. »*

Ce dernier n'est toutefois pas gravé dans le marbre. *« Au moment des gilets jaunes par exemple, il y a eu des appels à sortir du 'complexe' Malik Oussekine »*, relève l'historien. La multiplication des séquences d'émeutes urbaines qui viennent parfois s'agréger à un mouvement social, comme ce fut le cas ce samedi 17 octobre, pourrait amener l'opinion à réclamer un net durcissement du maintien de l'ordre.

Un autre facteur pousse en ce sens, rappelle Arnaud-Dominique Houte : *« Le pouvoir politique doit donner des garanties aux policiers, s'assurer de leur fidélité. C'est un élément qui joue, d'autant que nous sommes près d'élections professionnelles dans la police et que certains syndicats sont sur une ligne très dure. »*

À six mois de la présidentielle, la question devient en effet un enjeu politique. *« La violence de la répression est incroyable »*, estime un haut cadre de La France insoumise. Lundi matin, sur France Inter, le maire socialiste de Paris, Emmanuel Grégoire, a lié les saccages dans la capitale à une *« forme de pourrissement de ce mouvement social organisé par le gouvernement »*. À l'extrême droite, au contraire, on dénonce le laxisme des pouvoirs publics. *« L'ordre n'existe plus aujourd'hui en France »*, a affirmé lundi le président du Rassemblement national, Jordan Bardella.

Sénateur Les Républicains, David Margueritte doit présenter mercredi 21 octobre, avec son collègue de l'Union centriste Olivier Bitz, les conclusions de la mission d'information sur l'avenir du maintien de l'ordre. Interrogé le 14 octobre sur Public Sénat, David Margueritte a pointé le sujet de la réponse judiciaire aux actes de délinquance. *« Beaucoup de Français s'interrogent légitimement sur le nombre d'interpellations et le peu de condamnations. Il faut travailler sur ce point (…) l'exemplarité de la sanction, sa vertu dissuasive »*, juge le sénateur.

Olivier Cahn souligne à l'inverse l'impasse de la politique de judiciarisation qui s'est considérablement renforcée ces dernières années. *« On recourt à des gardes à vue massives pour réduire le nombre de manifestants. On engorge les tribunaux et cela soulève de graves problèmes en termes de respect des droits fondamentaux »*, critique le juriste.

Outre l'enjeu d'une redéfinition du maintien de l'ordre, c'est enfin sur la question de la prévention des violences que se porte aujourd'hui toute l'attention. Depuis 2008, la mission des anciens renseignements généraux a été confiée aux renseignements territoriaux. Or, cette réforme a entraîné une baisse de la qualité de la remontée d'informations, selon Olivier Cahn. *« Après les gilets jaunes, on a renforcé ces services. Pourtant, ni les émeutes urbaines à la suite de la mort du jeune Nahel en 2023 ni celles du 17 octobre n'ont été anticipées. Cela montre une carence du renseignement sur ces territoires »*, conclut l'universitaire.

Bernard GORCE,
avec Emmanuelle RÉJU

